



Compétences et normes d'agrément et de pratique pour les hygiénistes dentaires au Canada

Janvier 2010

Table des matières

Introduction	page 3
Définition de la profession	page 4
Schéma – Élaboration des compétences nationales	page 5
Partie A Compétences nationales	page 6 à 31
Partie B Normes nationales	page 32 à 53
Schéma - Niveaux d'autorité	page 34
Références	page 54
Glossaire des termes	page 56

Introduction

Ce document est divisé en deux parties :

La partie A inclut les compétences nationales et les habiletés essentielles que doivent posséder les hygiénistes dentaires pour pratiquer de façon compétente et responsable, et cite quelques exemples de ces qualifications. Cette partie assistera les éducatrices à élaborer des programmes d'apprentissage. Divers niveaux et l'emphase sur certaines compétences peuvent être créés pour développer des programmes d'apprentissage plus avancés. Toutefois, toutes les éducatrices en hygiène dentaire doivent enseigner le programme de base tel que décrit. Les éducatrices et chercheuses sont libres de rehausser les compétences, au besoin.

La partie B comprend les normes auxquelles doivent se conformer les hygiénistes dentaires débutantes tel que prescrit par la Fédération des organismes de réglementation en hygiène dentaire. Les éléments de la *Définition et portée de l'ACHD* sont compris pour souligner l'aspect de réglementation des normes.

Les deux parties sont requises pour compléter un document et même si chaque composante peut être citée comme source de référence pour diverses intentions, les deux parties constituent un tout. Les organismes de services, notamment le BNCHD et la CADC peuvent se servir du document combiné pour évaluer les connaissances individuelles et les programmes éducatifs. Les deux composantes peuvent être citées comme source de référence à cet effet.

L'évaluation de chacune des composantes est nécessaire pour évaluer le tout; le processus est circulaire et s'inspire du Processus des soins d'hygiène dentaire. Au fur et à mesure que la profession d'hygiéniste dentaire évolue parallèlement aux autres secteurs de soins de santé, il sera nécessaire d'examiner le présent document pour assurer qu'il reflète tant les compétences et les normes actuelles que futures.

Ce projet de collaboration réunissait tous les organismes importants qui réglementent la profession, notamment, l'Association canadienne des hygiénistes dentaires (ACHD), la Fédération des organismes de réglementation en hygiène dentaire (FDHRA), la Commission de l'agrément dentaire du Canada (CADC), le Bureau national de la certification en hygiène dentaire (BNCHD) et les éducatrices en hygiène dentaire. Au terme de ce projet, les mêmes organismes deviendront les utilisateurs de ce document. À ce titre, il est entendu que chaque organisme devra interpréter le présent document de façon à ce qu'il réponde à leurs besoins particuliers sans toutefois modifier l'idée absolue d'avoir un document national.

La profession de l'hygiéniste dentaire définie

Les hygiénistes dentaires ...

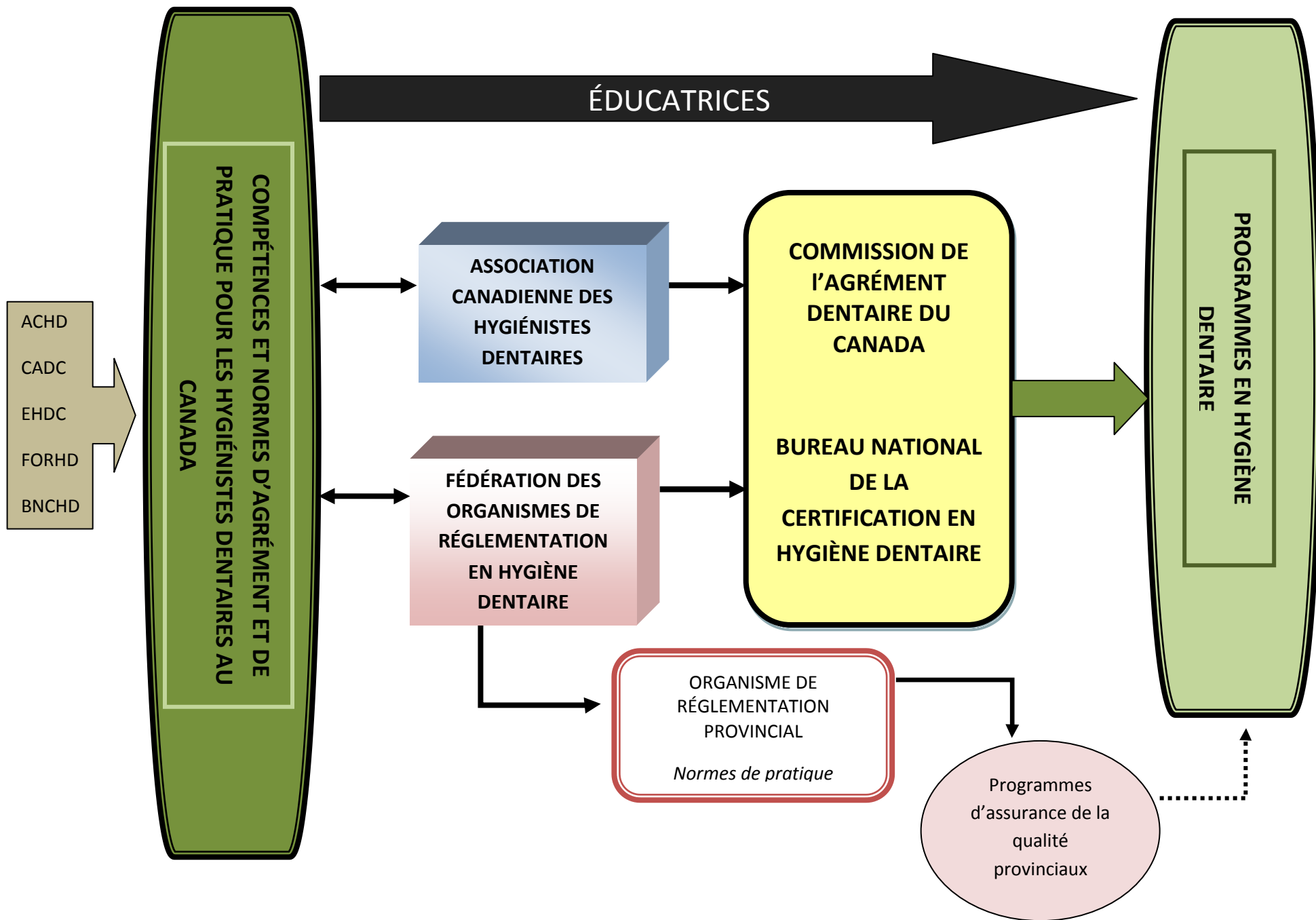
Sont les principaux fournisseurs de soins de santé buccodentaire qui, guidés par les principes de justice sociale, se spécialisent dans les services liés à :

- La thérapie clinique
- L'éducation en santé buccodentaire et
- La promotion de la santé

Les hygiénistes dentaires offrent à divers clients, tout au long de leur vie, des services de santé buccodentaire en tenant compte des différences culturelles. Elles travaillent en collaboration avec des clients, des tuteurs et d'autres professionnels afin de rehausser la qualité de vie de leurs clients et du public en général.

Cette définition met en évidence les modifications législatives qui sont survenues dans plusieurs juridictions afin d'offrir au public un accès accru aux services d'hygiène dentaire.

À noter : Le diagramme en page 5 du présent document représente la façon dont les compétences nationales ont été élaborées et non le niveau d'autorité.



Partie A Compétences nationales en hygiène dentaire

Que représentent les compétences nationales en hygiène dentaire?

Les compétences servent pour décrire les connaissances, les habiletés et les attitudes essentielles importantes pour la pratique d'une profession; dans ce document particulier, ces compétences décrivent les habiletés de base requises pour accéder à la profession de l'hygiène dentaire au Canada. Elles supportent le Processus des soins d'hygiène dentaire en formulant plus clairement les habiletés inhérentes à l'évaluation initiale, au diagnostic, à la planification, à la mise en œuvre et à l'évaluation des services en hygiène dentaire.

Organisation des compétences

Les compétences d'accès et de pratique ont été développées en groupant les énoncés d'habiletés en divers domaines. Ensemble, les domaines et les habiletés associées forment le profil des compétences requises pour accéder et pratiquer la profession. Les domaines sont divisés en habiletés de base et en habiletés liées aux services offerts aux clients par les hygiénistes dentaires.

La catégorie de base inclut des habiletés qui sont communes à la prestation de tous les services en hygiène dentaire et qui sont partagées par d'autres professions de la santé (voir Tableau 1, trame jaune). La description de ces habiletés de base est suivie par celle des habiletés liées aux services offerts aux clients, lesquelles indiquent clairement les services spécialisés offerts par les hygiénistes dentaires (voir Tableau 1, trame mauve). Les habiletés incluent

Habiletés de base: L'hygiéniste dentaire à titre de :

- A. Professionnelle,
- B. Communicatrice et collaboratrice,
- C. Chercheuse sérieuse,
- D. Défenseure des droits
- E. Coordinatrice.

Habiletés liées aux services en hygiène dentaire : L'hygiéniste dentaire à titre de :

- F. Thérapeute clinique,
- G. Éducatrice en santé buccodentaire et
- H. Promotrice de la santé.

Cette harmonisation de notre profil de compétences avec ceux des autres professionnels de la santé aide à encourager l'éducation interprofessionnelle. Le besoin d'enseigner aux professionnels à travailler efficacement au sein d'équipes est devenu de plus en plus important pour notre système de soins de santé.¹¹ Une telle approche est supposée contribuer à augmenter la sécurité et la qualité des soins pour les clients et augmenter l'accès aux soins.

Cette harmonisation est également supposée aider les communications avec les autres professionnels de la santé puisque nous définissons notre rôle en santé buccodentaire ainsi que la façon dont nos services en hygiène dentaire contribuent à la santé générale des Canadiens et des Canadiennes.

Pour permettre une meilleure compréhension des compétences, un glossaire des termes a été élaboré (voir Annexe A) et les compétences sont également appuyées par des exemples de pratique liés à chacune de ces dernières. La combinaison du glossaire et des exemples a pour but d'aider les lecteurs à acquérir une compréhension plus approfondie de chaque énoncé d'habiletés.

Tableau 1: Comparaison de la structure des domaines pour appuyer l'éducation interprofessionnelle

Compétences essentielles de l'ASPC⁹ Compétences¹⁰ de discipline de l'ACSDP	Compétences nationales en hygiène dentaire	Modèle d'harmonisation⁶
Diversité, inclusivité et leadership	Professionnelle	
Communication	Communicatrice et collaboratrice	Communication, coopération, pratique de collaboration
Sciences en santé publique	Chercheuse sérieuse	
Partenariats, collaboration et défense des droits	Défenseuse des droits	Consultation, collaboration
	Coordonnatrice	Coordination
Politique d'évaluation et d'analyse et Planification, mise en œuvre et évaluation du programme	Thérapeute clinique Éducatrice en santé buccodentaire Promotrice de la santé	

A. L'hygiéniste dentaire à titre de professionnelle ...

« Une occupation dont l'élément de base est le travail fondé sur la maîtrise d'un ensemble complexe de connaissances et d'habiletés. C'est une vocation où la connaissance de certains domaines des sciences ou l'apprentissage ou la pratique d'un art fondé sur cette connaissance est mise au service des autres. Ces membres sont régis par des codes de déontologie et s'appliquent à respecter des engagements de compétence, d'intégrité et de moralité, d'altruisme et de promotion de la santé du public propres à leur domaine. Ces engagements sont la base d'un contrat social entre une profession et la société qui, en retour, assure à la profession un monopole sur sa base de connaissances, le droit à une autonomie fondamentale dans la pratique et le privilège d'autoréglementation. Les professions et leurs membres ont l'obligation de rendre des comptes aux personnes qu'elles servent et à la société en général. »¹²

L'hygiéniste dentaire débutante a montré de manière fiable son habileté à :

A1. promouvoir des comportements sains pour elle-même et auprès de ses collègues, de ses clients et du public.

Exemple: Aider les hygiénistes dentaires praticiennes à élaborer un objectif dans le cadre de leur pratique régulière.

A2. appliquer les codes d'éthique dans toutes les situations et agir avec intégrité.

Exemple: Respecter les décisions des clients sur le choix des soins qu'ils reçoivent.

A3. appliquer les principes de réduction du risque pour la sécurité, la santé, le bien-être des clients, collègues et des praticiennes.

Exemple: Donner de l'information aux clients sur les choix d'aliments cariogéniques et à forte teneur lipidique.

A4. pratiquer en tenant compte de ses limites personnelles et des champs légaux de la pratique, y compris les lois et règlements fédéraux, provinciaux et territoriaux.

Exemple: Obtenir continuellement le consentement du client au fur et à mesure que les services cliniques sont fournis.

A5. signaler aux organismes de réglementation appropriés les services contraires à l'éthique, non sécuritaires et incompétents.

Exemple: Signaler à l'organisme de réglementation approprié la facturation de traitements qui n'ont pas été fournis.

A6. respecter l'autonomie des clients comme partenaires à part entière dans le processus décisionnel.

Exemple: Donner aux clients suffisamment d'information sur les options de traitement possibles pour qu'ils soient en mesure de prendre des décisions éclairées.

- A7. évaluer l'état de santé et l'état de santé buccodentaire des clients en utilisant les déterminants de la santé et l'évaluation des risques afin de les diriger vers les professionnels de la santé appropriés.
- Exemple: Diriger les clients vers un centre anticancéreux lorsqu'il y a présence de lésions suspectes associées au tabagisme et à la consommation d'alcool.*
- A8. promouvoir la responsabilité sociale pour faire progresser l'intérêt commun.
- Exemple: Travailler bénévolement dans un centre communautaire pour jeunes de la rue afin de les aider à avoir une meilleure hygiène buccale. Participer à une foire locale sur la santé.*
- A9. respecter la diversité des autres pour favoriser la prestation de services sûrs qui tiennent compte des différences culturelles.
- Exemple: Accéder à de l'information dans une langue spécifique à partir de sites Web dentaires afin d'aider les clients pour qui l'anglais est une langue seconde.*
- A10. concevoir et mettre en œuvre des services adaptés aux besoins particuliers des individus, des familles, des organisations et des communautés en se basant sur les meilleures pratiques.
- Exemple: Établir un plan de soins personnalisé pour une jeune personne souffrant de quadriplégie et de diabète non contrôlé. Concevoir un plan d'hygiène buccale personnelle pour un client confiné à la maison.*
- A11. auto-évaluer son rendement professionnel selon les normes de pratique.
- Exemple: Revoir les protocoles concernant la prémédication antibiotique en fonction des nouvelles lignes directrices publiées par les organismes de réglementation. Travailler avec les municipalités pour promouvoir la fluoruration constante de l'eau potable.*
- A12. cerner les enjeux politiques, sociaux et économiques de la santé qui ont des répercussions sur la santé de la population.
- Exemple: Collaborer avec autrui pour l'envoi de lettres aux députés provinciaux afin de les informer des problèmes et des solutions en matière de santé buccodentaire.*
- A13. élaborer des programmes personnels de maintien de la compétence et de développement professionnel.
- Exemple: Identifier les besoins personnels d'apprentissage qui justifient une recherche plus poussée. Participer pleinement à un programme d'assurance de la qualité.*
- A14. démontrer son appartenance à la profession en participant à des activités de services communautaires et en s'affiliant aux organismes professionnels.

Exemple: Présenter un atelier clinique lors d'une foire locale sur la santé dans un centre communautaire.

A15. être en mesure d'aider à la prévention et à la gestion des éclosions de maladies et des situations d'urgence.

Exemple: Discuter des rôles possibles que peuvent assumer les professionnels dentaires dans le cadre d'un programme lié à une pandémie.

B. L'hygiéniste dentaire à titre de communicatrice et de collaboratrice ...

« La communication implique un échange d'idées, d'opinions et d'informations. Cette catégorie vise de nombreux aspects de la communication, y compris : les échanges internes et externes – les aptitudes de communication écrite, verbale, non verbale et les aptitudes d'écoute – les connaissances en informatique, la transmission d'information pertinente à différents publics, le travail avec les médias et les techniques de marketing social. La collaboration fait appel aux habiletés requises pour influencer les autres et travailler avec eux afin d'améliorer la santé et le bien-être du public en poursuivant un but commun. Le partenariat et la collaboration optimisent le rendement grâce au partage des ressources et des responsabilités. »⁹

L'hygiéniste dentaire débutante a montré de manière fiable son habileté à :

B1. utiliser efficacement la communication verbale, non verbale, visuelle écrite et électronique.

Exemple: Développer une présentation sur les soins de santé buccodentaire destinée aux préposés d'un établissement de soins pour bénéficiaires internes.

B2. faire preuve d'écoute active et d'empathie pour faciliter la prestation des services aux clients.

Exemple: Obtenir de l'information des clients concernant leurs croyances et leurs valeurs en matière de santé buccodentaire.

B3. sélectionner des approches de communication basées sur les caractéristiques des clients, leurs besoins, leur niveau linguistique et de littéracie en santé.

Exemple: Utiliser des services de traduction gratuits sur Internet pour élaborer des directives post-traitements pour un nouvel immigrant de l'Amérique latine.

B4. tenir compte du point de vue des clients en ce qui a trait à leurs valeurs, leur santé et leur processus décisionnel.

Exemple: Recommander des interventions en hygiène dentaire qui correspondent aux valeurs et aux croyances des clients en ce qui concerne leur santé buccodentaire.

B5. respecter la confidentialité et faciliter le consentement éclairé conformément aux lois et aux codes de déontologie pertinents.

Exemple: Demander aux clients de décrire les soins qu'ils croient qu'ils recevront.

B6. Utiliser la technologie informatique pour accéder aux ressources électroniques et améliorer la communication.

Exemple: Chercher sur Pubmed pour trouver des études récentes sur l'efficacité de l'instrumentation ultrasonique afin de la présenter à des collègues.

B7. reconnaître le rôle des gouvernements et des partenaires communautaires dans la promotion de la santé buccodentaire.

Exemple: Chercher sur le site Web de Santé Canada des rapports récents liés à la santé buccodentaire et à la santé générale.

B8. Faire connaître le champ de pratique des hygiénistes dentaires aux autres professionnels tout en respectant leur propre champ dans le but de favoriser une approche interprofessionnelle des soins.

Exemple: Expliquer les besoins d'hygiène buccale personnelle à la personne soignante d'un quadriplégique. Collaborer avec les infirmières à l'élaboration de normes pour les soins de fin de vie dans les établissements de soins pour bénéficiaires internes.

B9. travailler en collaboration avec les clients, les membres de la famille, les tuteurs et les divers intervenants pour évaluer, diagnostiquer, planifier, mettre en œuvre et évaluer les services aux clients.

Exemple: Élaborer un plan de soins buccodentaires en collaboration avec la famille d'un client atteint de démence. Élaborer un plan de soins buccodentaires qui sera intégré au plan de soins général d'un résident d'un établissement de soins de longue durée

B10. encourager les relations d'équipe pour assurer les services aux clients.

Exemple: Organiser pour les collègues une séance d'information sur les nouveaux produits d'hygiène buccale personnelle. Collaborer avec assistants dentaires agréés au développement de directives post-chirurgicales émises dans un langage clair et simple pour les clients.

B11. fonctionner efficacement dans le domaine de la santé buccodentaire et avec des équipes interprofessionnelles dans différents cadres d'exercice.

Exemple: Participer à une séance de soins afin d'aider à développer un plan de soins quotidiens pour un nouveau résident. Travailler avec le préposé aux soins d'un client confiné à la maison pour assurer les soins buccodentaires.

B12. appliquer les connaissances des risques courants pour la santé dans le but d'orienter les politiques publiques et d'informer les praticiens et le public.

Exemple: Promouvoir les environnements sans fumée pour les enfants. Appuyer les politiques d'une équipe sportive locale qui exige le port de protecteurs buccaux.

B13. agir comme personne ressource auprès des clients, des professionnels et du public afin qu'ils puissent acquérir des connaissances en santé buccodentaire et accéder aux soins de santé buccodentaire.

Exemple: Parler avec les parents des enfants d'un centre de la petite enfance concernant la sélection de goûters-santé pour leurs enfants. Informer les clients qui ont des enfants d'un programme local de scellement des fosses et sillons.

B14. chercher des occasions de mentorer des collègues et de faire appel à des mentors pour obtenir des conseils.

Exemple: Communiquer avec un ancien éducateur pour lui demander de vous rencontrer pour discuter de vos plans de carrière. Aider un collègue à chercher sur Internet des possibilités de formation qui mèneront à obtenir un diplôme universitaire.

C. L'hygiéniste dentaire à titre de chercheuse sérieuse ...

Une chercheuse sérieuse est "habituellement curieuse, bien renseignée, raisonnée, ouverte d'esprit, flexible, impartiale et consciente de ses partis pris personnels, prudente dans ses jugements, prête à réexaminer les situations, claire dans l'identification des problèmes, méthodique face à des sujets complexes, assidue dans la recherche d'informations pertinentes, raisonnable dans la sélection des critères, centrée sur la recherche d'informations et persévérante dans l'atteinte de résultats qui soient aussi précis que le sujet et que les circonstances de la recherche d'informations le permettent."¹³

L'hygiéniste dentaire débutante a montré de manière fiable son habileté à :

C1. reconnaître les forces et les limites des différentes approches de recherche ainsi que leurs contributions aux connaissances fondamentales de l'hygiène dentaire.

Exemple: Identifier les forces et les limites d'une enquête réalisée pour évaluer l'utilisation de la recherche par les hygiénistes dentaires.

C2. accéder à des ressources crédibles et pertinentes en utilisant divers systèmes d'information.

Exemple: Réaliser une recherche documentaire sur le perçage de langue à l'aide de PubMed. Effectuer une recherche sur Internet pour trouver des sites crédibles qui traitent des lignes directrices pour la prévention des infections.

C3. distinguer les types d'information qui sont crédibles ou moins crédibles, y compris les énoncés écrits et les autres types de représentation de données comme les figures et les tableaux.

Exemple: Utiliser les pages Web du site « Health on the Net » pour mieux cibler les sites Web offrant des informations fiables et pertinentes. Évaluer un article du magazine MacLean's portant sur les agents de blanchiment des dents en considérant une désinformation possible.

C4. explorer les sujets complexes selon plusieurs points de vue en tenant compte des opinions préconçues et des suppositions qui s'y rattachent.

Exemple: Analyser les articles d'un journal local portant sur la fluoration de l'eau d'une nouvelle communauté pour déterminer quels sont les arguments apportés contre la fluoration. Passer en revue la littérature actuelle pour déterminer la crédibilité des éléments probants pour appuyer ou réfuter les bienfaits de la fluoration de l'eau potable de la communauté. Examiner les enjeux de la réglementation de l'hygiène dentaire du point de vue des professionnels de l'hygiène dentaire, des autres professionnels de la santé et du public

C5. appliquer des cadres théoriques à l'analyse de l'information dans le but d'appuyer les décisions concernant la pratique.

Exemple: Appliquer la théorie des besoins humains lors de l'évaluation de l'information sur un client. Utiliser la théorie hydrodynamique de l'hypersensibilité dentinaire pour évaluer la valeur potentielle d'un nouvel agent désensibilisant.

C6. étayer les conclusions tirées de différentes ressources par un raisonnement solide.

Exemple: Élaborer des recommandations pour les protocoles de prévention des infections fondées sur l'information fournie par les centres de contrôle et de prévention des maladies et par les associations professionnelles.

C7. appliquer des approches de prise de décisions fondées sur des données probantes dans l'analyse de l'information et des pratiques courantes.

Exemple: Utiliser les meilleures données probantes disponibles lors de l'élaboration des plans de traitements personnalisés. Utiliser les comptes rendus du 'Cochrane Collaboration' pour prendre des décisions sur les recommandations à faire aux clients sur le brossage de dents.

C8. appliquer les principes de l'éthique de la recherche à l'analyse de la documentation et des problèmes liés à la pratique.

Exemple: Expliquer aux participants comment sera utilisée l'information recueillie, lors d'une cueillette d'information auprès de personnes âgées en santé, pour une banque de données nationale sur la santé.

Consulter les sites Web traitant de consentement éclairé pour déterminer quels sont les points à considérer lors de la documentation d'un refus de radiographies de la part d'un client.

C9. appliquer les sciences du comportement, de la biologie et de la santé buccodentaire à la prise de décisions en hygiène dentaire.

Exemple: Appuyer la fluoruration de l'eau potable de la communauté en se fondant sur les données probantes liées à sa sûreté et à son efficacité. Dissiper les craintes des clients sur le fait que l'allaitement peut être une cause d'augmentation du taux de caries chez leurs enfants.

C10. analyser la pertinence des méthodes d'étude, y compris les tests statistiques descriptifs et déductifs communs à des ensembles de données.

Exemple: Expliquer pourquoi les résultats d'études montrant des corrélations positives entre la maladie parodontale et les bébés de faible poids à la naissance ne peuvent pas être formulés dans un énoncé affirmant que la maladie parodontale cause l'insuffisance de poids à la naissance.

C11. comparer et opposer les forces et les limites des études portant sur les services en hygiène dentaire et les politiques publiques en matière de prestation de soins de santé.

Exemple: Analyser de façon éclairée des données probantes pour déterminer si la pratique autonome améliore l'accès aux soins. Analyser les études qui comparent le débridement d'une bouche complète et le débridement par quadrant pour déterminer la taille de l'échantillon et les facteurs possibles qui peuvent avoir influé les résultats.

C12. analyser les résultats de la littérature documentaire afin de déterminer leur valeur éventuelle dans la pratique de l'hygiène dentaire.

Exemple: Essayer d'utiliser des télescopes chirurgicaux lors d'un congrès dentaire afin d'évaluer personnellement leur valeur potentielle par rapport aux données probantes publiées. Analyser la littérature documentaire afin de déterminer si la technique de brossage de dents a un rapport significatif avec le contrôle de la plaque.

C13. intégrer de nouvelles connaissances dans les environnements de pratique appropriée.

Exemple: Utiliser de nouvelles techniques de dépistage du cancer buccal fondées sur des données probantes pour évaluer les tissus intra-buccaux.

C14. traduire les résultats de recherches en informations pertinentes et compréhensibles pour les clients en utilisant les principes de la littérature en santé.

Exemple: Utiliser des termes faciles à comprendre pour expliquer les affections parodontales aux clients. Utiliser des images visuelles culturellement significatives dans les présentations de matériel éducatif sur la santé.

C15. diffuser les résultats de recherches aux collègues et aux autres professionnels.

Exemple: Présenter les résultats d'une recherche documentaire sur la création d'environnements culturellement sécuritaires lors d'une réunion du personnel incluant des dentistes et des assistants dentaires. Présenter une table clinique sur les soins de fin de vie aux infirmières et aux aides-soignants d'un établissement de soins pour bénéficiaires internes.

D. L'hygiéniste dentaire à titre de défenseure des droits ...

“Défendre les droits — par la parole, par l'écriture ou par l'action pour une cause, une politique ou un groupe de personnes – dans le but de réduire les inégalités en matière de santé ou d'accès aux services de santé.”⁹

L'hygiéniste dentaire débutante a montré de manière fiable son habileté à :

D1. faire preuve d'un bon sens civique.

Exemple: Voter aux élections du conseil étudiant, aux élections municipales, provinciales et fédérales. Participer aux discussions de classe portant sur la mise en oeuvre générale du programme éducatif.

D2. identifier la façon dont fonctionnent les organisations gouvernementales et non gouvernementales ainsi que les professionnels au sein d'une communauté.

Exemple: Identifier la façon dont les décisions concernant la fluoration de l'eau sont prises dans votre communauté. Effectuer une évaluation des besoins dans un centre communautaire pour femmes.

D3. identifier les populations à risque élevé de maladies, y compris les maladies buccodentaires.

Exemple: Étudier les rapports affichés sur le site Web de Santé Canada pour identifier les groupes qui ont été jugés comme groupes prioritaires dans les programmes gouvernementaux. Faire une recherche documentaire dans les données canadiennes portant sur la santé buccodentaire des enfants.

D4. analyser les enjeux de la santé buccodentaire qui doivent être promus et défendus.

Exemple: Parler avec les clients qui sont de nouveaux immigrants et leur demander quelles sont les barrières auxquelles ils font face en matière d'accès aux soins. Interviewer les mères chefs de famille pour identifier les défis auxquels elles font face en matière d'accès aux soins buccodentaires pour leurs enfants.

D5. identifier les réseaux et les partenariats possibles à l'intérieur et à l'extérieur de la profession.

Exemple: Collaborer avec des infirmières et des diététiciennes pour aider les nouvelles mères à prendre soin de la santé de leur bébé. Donner aux clients le numéro de téléphone de l'organisme de réglementation auprès duquel ils peuvent enregistrer une plainte concernant un traitement qu'ils ont reçu.

D6. faire de la résolution de problèmes avec les intervenants clés.

Exemple: Élaborer l'ordre du jour d'une réunion du personnel, incluant le directeur des services administratifs, les dentistes, les assistants dentaires, les hygiénistes dentaires et la réceptionniste du cabinet dentaire pour discuter de la mise en oeuvre d'un programme d'intervention contre le tabagisme. Organiser une réunion avec l'infirmière enseignante d'un établissement de soins pour bénéficiaires internes afin de discuter de plans de formation interne.

D7. appliquer les principes et les théories de l'action politique.

Exemple: Identifier les barrières à la mise en oeuvre d'un programme d'intervention contre le tabagisme dans votre pratique clinique. Analyser les barrières à la pratique autonome pour les hygiénistes dentaires à l'échelle nationale.

D8. appliquer les théories appropriées pour amorcer un changement au niveau individuel et communautaire.

Exemple: Utiliser le modèle transthéorique de changement pour évaluer si les clients sont prêts à amorcer un changement dans leur fréquence d'utilisation de la soie dentaire. Développer un plan de formation interne, fondé sur la théorie de l'action raisonnée, pour les préposés aux soins d'un établissement de soins pour bénéficiaires internes.

D9. contribuer aux mesures qui favoriseront le changement et faciliteront l'accès aux soins.

Exemple: Appuyer les mesures législatives visant à permettre la pratique autonome pour les hygiénistes dentaires. Élaborer un processus d'introduction d'une nouvelle procédure dans votre cabinet dentaire. Formuler une proposition, destinée au propriétaire du cabinet dentaire, pour que la longueur des rendez-vous en hygiène dentaire varie selon l'état parodontal des clients.

D10. viser les meilleurs résultats possibles dans l'environnement actuel.

Exemple: Discuter du besoin de prodiguer des soins aux personnes couvertes par des régimes d'assurance provinciaux et fédéraux dans votre cabinet dentaire. Discuter de la réduction des frais chargés aux clients qui deviennent des clients d'évaluation dans les programmes de formation. Collaborer avec le personnel d'un centre communautaire pour déterminer les frais d'un programme de scellement dentaire.

D11. soutenir les partenaires communautaires dans leurs efforts pour améliorer la qualité de vie.

Exemple: Offrir des ateliers sur les stratégies d'hygiène buccale personnelle dans un centre de consultation pour le VIH. Préparer une table clinique en collaboration avec les infirmières d'un collège qui sera présentée aux étudiants et au public pendant le mois de la santé buccodentaire.

D12. évaluer et réfléchir sur les processus et les résultats d'activités de promotion et de défense de la santé buccodentaire.

Exemple: Obtenir des commentaires des nouveaux immigrants concernant leurs expériences en matière de soins dentaires au Canada. Communiquer avec un client pour connaître les résultats de ses discussions avec un organisme de réglementation concernant des problèmes avec des traitements qu'il a reçus.

D13. démontrer son engagement à promouvoir et à défendre la santé buccodentaire, y compris la participation au processus de politique.

Exemple: Écrire une lettre au député provincial/local concernant l'accès aux soins buccodentaires pour les citoyens canadiens. Fournir à un nouvel immigrant l'itinéraire et l'horaire du transport en commun pour se rendre dans une clinique dentaire offrant des services à faibles coûts.

E. L'hygiéniste dentaire à titre de coordonnatrice...

Organiser des projets complexes qui incitent de nombreuses personnes à mettre en commun leurs contributions dans le but de répondre aux besoins des clients et d'obtenir les résultats escomptés. Cela comprend l'habileté d'harmoniser les différentes contributions en vue d'une action ou d'un effort unifié.

L'hygiéniste dentaire débutante a montré de manière fiable son habileté à :

E1. promouvoir des mesures qui favorisent le respect des valeurs communes et de l'environnement de travail.

Exemple: Parler franchement des problèmes, et non des personnes, et accepter les points de vue divergents lors de réunions.

E2. adapter la mission, la vision et les priorités de l'organisation dans le contexte de la pratique.

Exemple: Offrir de diriger l'équipe pour rédiger les énoncés de mission et de valeurs essentielles.

E3. utiliser des principes de planification stratégique pour soutenir le changement.

Exemple: Travailler avec d'autres pour identifier les forces, les limites, les possibilités et les menaces qui entourent la pratique autonome pour les hygiénistes dentaires. Analyser le marché et les caractéristiques démographiques des populations pour prendre des décisions éclairées lors du choix d'un site pour un cabinet dentaire.

E4. travailler avec les budgets liés aux différents environnements de pratique en hygiène dentaire.

Exemple: Déterminer les coûts des produits d'hygiène buccale personnelle qui seront distribués aux femmes enceintes dans un cours prénatal.

E5. respecter les aspects financiers liés à la prestation des services en hygiène dentaire.

Exemple: Discuter des coûts associés au traitement d'hygiène dentaire avec le client. S'assurer que les recettes générées satisfont, au moins, les obligations financières du propriétaire.

E6. appliquer les normes et les protocoles d'assurance qualité afin d'assurer un environnement de travail sécuritaire et productif.

Exemple: S'engager dans la révision des protocoles d'urgence du bureau et de prévention des infections.

E7. gérer le temps et les autres ressources pour améliorer la qualité des services prodigués.

Exemple: Réserver du temps avec l'assistante dentaire pour les évaluations parodontales des nouveaux clients. Planifier des réunions communautaires après l'école ou en soirée pour répondre aux besoins de la communauté.

E8. gérer les services en hygiène dentaire individuellement et en équipe.

Exemple: Établir des paramètres de rendez-vous pour les clients qui conviennent pour leurs différentes affections parodontales.

E9. protéger l'environnement en utilisant de façon responsable les produits jetables et en éliminant les déchets correctement, y compris les déchets biologiques nocifs.

Exemple: Jeter les aiguilles dans des contenants pour objets pointus approuvés. Choisir des fournitures qui peuvent être stérilisées de nouveau et réutilisées plutôt que des fournitures qui doivent être jetées après chaque utilisation. Suivre les directives sur les produits en ce qui a trait à l'utilisation et à l'élimination des produits.

E10. assumer la responsabilité de l'entretien des équipements utilisés pour les services, y compris les dossiers d'entretien.

Exemple: Utiliser les bio-indicateurs sur une base régulière pour évaluer l'efficacité des stérilisateurs. Entretenir l'équipement de détartrage ultrasonique sur une base quotidienne pour prolonger la vie de l'équipement en drainant les conduits d'eau. Réaliser une vérification des dossiers

E11. maintenir la documentation et les dossiers en conformité avec les normes de la pratique professionnelle et les lois en vigueur.

Exemple: Inscrire dans le dossier du client le refus par celui-ci des radiographies recommandées. S'assurer que les copies papier des dossiers des clients sont rangées dans un endroit verrouillé. S'assurer que les fichiers informatisés sont protégés par des mesures de sécurité informatique.

E12. contribuer au maintien d'un environnement de travail sain pour tous.

Exemple: Encourager l'ajout de commentaires à l'ordre du jour avant les réunions d'équipe. Élaborer un plan pour encourager le travail d'équipe dans le cabinet dentaire.

E13. amorcer des changements positifs fondés sur la littérature et les normes de pratique.

Exemple: Amorcer la discussion sur les normes de pratique et la littérature pour supporter l'acceptation d'évaluations complètes constantes des clients. Suggérer des changements aux politiques de pratique qui vont à l'encontre de vos normes de pratique ou des codes de déontologie professionnelle.

F. L'hygiéniste dentaire à titre de thérapeute clinique...

“**Thérapie clinique** : Procédures de soins primaires, d'interception, thérapeutiques, préventifs et continus qui aident une personne à atteindre une santé buccodentaire optimale qui contribue à une bonne santé globale.»⁴

L'hygiéniste dentaire débutante a montré de manière fiable son habileté à :

F1. appliquer les connaissances actuelles concernant la prévention et le contrôle des infections.

Exemple: Mettre à jour les lignes directrices sur la prévention des infections pour le cabinet dentaire.

F2. recueillir des données exactes et complètes sur l'état de santé générale, buccodentaire et psychosociale des clients.

Exemple: Réaliser des évaluations de clients, incluant la cueillette de données sur les antécédents médicaux, la prise des signes vitaux, les examens de la tête, du cou et des tissus mous intra-buccaux, les examens parodontal, dentaire et occlusal ainsi que l'analyse des résultats radiologiques et des autres tests diagnostiques s'il y a lieu.

F3. faire preuve de jugement professionnel et utiliser des méthodes conformes aux principes d'éthique médico-légale pour dresser le profil des clients.

Exemple: Utiliser la terminologie et les abréviations reconnues lors de la consignation d'informations au dossier des clients conformément aux politiques du cabinet dentaire.

F4. identifier les clients pour lesquels le début ou la poursuite de traitements est contre-indiqué en se fondant sur l'interprétation des antécédents médicaux et sur les données cliniques.

Exemple: Diriger les clients qui ont de l'hypertension vers un médecin conformément aux lignes directrices des Fondations des maladies du coeur.

F5. identifier les clients à risque d'urgence médicale et utiliser des stratégies pour minimiser ces risques.

Exemple: Demander aux clients de placer leur inhalateur sur le comptoir, à portée de la main, durant les rendez-vous.

F6. formuler un diagnostic d'hygiène dentaire en utilisant ses habiletés de résolution de problèmes et de prise de décisions afin de résumer l'information.

Exemple: Identifier les clients qui ont un besoin humain lié au soulagement de la douleur et de l'anxiété.

- F7. discuter des résultats d'examen avec d'autres professionnels de la santé lorsque la pertinence des services en hygiène dentaire est en jeu.
- Exemple: Consulter le médecin du client concernant la prémédication antibiotique pour les services en hygiène dentaire.*
- F8. déterminer les besoins prioritaires des clients de façon concertée avec eux et, au besoin, avec d'autres décideurs et d'autres professionnels.
- Exemple: Travailler avec les parents d'une adolescente souffrant de boulimie pour les aider à comprendre les problèmes d'hygiène buccale personnelle. Discuter des besoins de produits d'hygiène buccale personnelle avec la famille d'un résident.*
- F9. développer des plans de soins en hygiène dentaire fondés sur les données cliniques en utilisant une approche centrée sur le client et en tenant compte des meilleures ressources disponibles.
- Exemple: Respecter les désirs des clients d'éviter un apport en fluorure en recommandant d'autres produits pour les soins buccodentaires.*
- F10. réviser les plans de soins en hygiène dentaire en concertation avec les clients et, au besoin, en collaboration avec d'autres décideurs ou d'autres professionnels.
- Exemple: Faire une anesthésie locale pour gérer la douleur dans les poches parodontales profondes et dans les zones présentant de la sensibilité.*
- F11. prodiguer des soins cliniques préventifs, thérapeutiques et de maintien qui contribuent à la santé buccodentaire et à la santé générale des clients.
- Exemple: Appliquer des scellements sur les molaires permanentes d'un enfant présentant des fosses et sillons profonds.*
- F12. réagir aux urgences médicales en appliquant les normes de réanimation cardiaque et de premiers soins.
- Exemple: Vérifier pour s'assurer que les voies respiratoires d'un client devenu inconscient sont libres. Renouveler périodiquement le niveau de formation requis pour la clientèle desservie. Évaluer la fiabilité des médicaments qui se trouvent dans la trousse d'urgence.*
- F13. évaluer l'efficacité des soins cliniques mis en oeuvre.
- Exemple: Réévaluer les mesures au sondage parodontal et les caractéristiques des tissus quatre à six semaines après le traitement initial.*

F14. faire des recommandations en matière de soins continus, incluant l'orientation des clients vers d'autres professionnels de la santé, s'il y a lieu.

Exemple: Diriger les clients présentant des lésions spécifiques vers les centres anticancéreux. Diriger les clients vers une diététicienne pour les aider à contrôler leur poids.

F15. intégrer des principes d'ergonomie pour préserver la santé de la clinicienne.

Exemple: Éviter de tourner et de basculer le torse lors des services cliniques. Régler la chaise du client pour que votre position personnelle de travail soit optimale. Intégrer l'exercice comme partie intégrante du plan de mieux-être.

G. L'hygiéniste dentaire comme éducatrice en santé buccodentaire ...

“Éducation: l'application de principes d'enseignement et d'apprentissage pour faciliter le développement d'attitudes, de connaissances, d'habiletés et de comportements spécifiques”⁴ en mettant l'accent sur la santé buccodentaire et son lien avec l'état général de santé.

L'hygiéniste dentaire débutante a montré de manière fiable son habileté à :

G1. incorporer les théories éducationnelles, les cadres théoriques et les principes psycho-sociaux pour soutenir le processus éducatif.

Exemple: Fournir au client une représentation visuelle de l'affection dont il est question. Donner le temps au client de pratiquer une nouvelle technique sous votre guidage.

G2. évaluer la motivation des clients à apprendre davantage et maintenir des activités établies en matière de santé.

Exemple: Questionner les clients sur leurs habitudes d'hygiène buccale personnelle actuelles et sur les difficultés qu'ils rencontrent.

G3. inclure les clients, la famille et les personnes soignantes, comme il convient, dans le processus d'éducation.

Exemple: Revoir le plan de soins quotidiens avec les membres de la famille et les aides-soignants de l'établissement. Travailler avec les parents d'un adolescent souffrant de schizophrénie pour les aider à comprendre les problèmes d'hygiène buccale personnelle.

G4. obtenir de l'information sur les connaissances, les croyances, les attitudes et les habiletés des clients en matière de santé buccodentaire dans le cadre du processus éducatif.

Exemple: Questionner les clients sur leur compréhension de leurs affections buccales et sur les causes de celles-ci.

G5. évaluer les besoins d'information ou d'apprentissage d'habiletés spécifiques des clients pour atteindre, rétablir et maintenir leur santé buccodentaire et leur bien-être en général.

Exemple: Poser des questions pour déterminer le niveau de connaissances d'un client sur le diabète de type 2 et le contrôle du poids. Réaliser un questionnaire vrai-faux portant sur les faits dentaires pour les femmes enceintes dans un cours prénatal.

G6. planifier l'éducation des clients en tenant compte de l'information obtenue de ces derniers sur les obstacles qu'ils perçoivent et leur ouverture face à l'apprentissage.

Exemple: Demander aux clients quelles sont les difficultés qu'ils perçoivent concernant l'abandon du tabac. Demander aux clients quels sont les facteurs qui affectent leurs choix d'aliments. Travailler avec des intermédiaires interculturels ou des traducteurs pour identifier les problèmes des membres d'une communauté.

G7. évaluer le style d'apprentissage individuel des clients dans le cadre du processus de planification.

Exemple: Demander aux clients s'ils apprécieraient une version écrite de l'information discutée.

G8. négocier avec les clients des plans d'apprentissage individuels ou des programmes mutuellement acceptables.

Exemple: Aider les clients à élaborer des objectifs réalistes et mesurables liés au nettoyage inter proximal. Travailler avec l'infirmière enseignante pour déterminer les résultats d'apprentissage d'un programme de formation interne.

G9. développer des plans éducatifs basés sur les principes du changement et sur les étapes du changement de comportement.

Exemple: Identifier l'intérêt du client à fixer une date pour cesser de fumer. Demander au client d'identifier un objectif réaliste sur la fréquence d'utilisation de la soie dentaire.

G10. créer un environnement propice à l'apprentissage.

Exemple: Offrir au client un environnement privé pour discuter des problèmes de santé. Asseoir les clients de façon à pouvoir établir un contact visuel direct avec eux pour discuter des options du plan de soins.

G11. sélectionner des interventions éducatives et élaborer du matériel éducatif pour combler les besoins d'apprentissage des clients.

Exemple: Trouver des informations spécifiques et des brochures dans une langue étrangère pour être en mesure de livrer le message dans la langue maternelle du client.

G12. donner des conseils en matière de santé et aider les clients à développer des habiletés en santé buccodentaire en les guidant pendant le processus d'apprentissage.

Exemple: Suggérer des changements graduels aux techniques de soins à domicile lorsque le client indique qu'il est prêt pour des changements. Suggérer des moyens qui permettent aux clients de renforcer positivement leur comportement.

G13. encourager les clients à utiliser des ressources communautaires au besoin.

Exemple: Fournir aux clients une liste des services de soins de santé gouvernementaux. Expliquer aux nouveaux immigrants quels sont les services couverts par notre système de soins de santé.

G14. évaluer l'efficacité des activités d'apprentissage et réviser le processus éducatif au besoin.

Exemple: Interroger les clients sur les progrès qu'ils ont faits au niveau de leur hygiène buccale personnelle et les aider à se fixer des objectifs réalistes. Interroger les mères, lorsque leur bébé a 9 mois, pour déterminer la valeur, s'il y en a une, des séances de santé buccodentaire prénatales.

G15. favoriser les occasions d'éducation dans les domaines de la santé buccodentaire et de la santé en général auprès de clientèles variées et de groupes diversifiés.

Exemple: Participer à une foire communautaire de mieux-être. Ouvrir un petit kiosque dans un centre commercial pendant la semaine nationale des hygiénistes dentaires. Faire de l'affichage sur les protecteurs buccaux pendant les éliminatoires de la Coupe Stanley.

G16. créer des occasions d'éducation dans ses milieux de pratique.

Exemple: Organiser la visite d'un travailleur social à votre cabinet dentaire pour discuter des problèmes qu'engendre la violence familiale. Permettre à vos collègues d'assister à une séance de cercle d'études axées sur les mesures importantes pour la sélection des systèmes de grossissement à des fins chirurgicales.

H. L'hygiéniste dentaire à titre de promotrice de la santé ...

Promotion de la santé : Processus qui permet aux gens d'avoir un plus grand contrôle sur leur santé et d'améliorer celle-ci. Il n'englobe pas seulement les actions orientées vers le renforcement des habiletés et des capacités des personnes, mais également les actions orientées vers le changement des conditions sociales, environnementales et économiques de façon à réduire leurs effets sur la santé individuelle et collective. La Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé (1986) décrit cinq stratégies clés pour la promotion de la santé : élaborer une politique publique saine; créer des milieux favorables à la santé; renforcer l'action communautaire pour la santé; acquérir des aptitudes individuelles; et réorienter les services de santé.⁹

L'hygiéniste dentaire débutante a montré de manière fiable son habileté à :

H1. reconnaître l'influence des déterminants de la santé sur l'état de santé buccodentaire.

Exemple: Identifier des croyances culturelles en matière de santé sur les pratiques de santé buccodentaire d'un client.

H2. utiliser les indices de santé buccodentaire appropriés pour l'identification et la surveillance des personnes et des groupes à risque élevé.

Exemple: Utiliser le mini-test de Folstein sur l'état mental ou un outil cognitif semblable pour évaluer la capacité des résidents à avoir une bonne hygiène buccale personnelle.

H3. identifier les obstacles à l'accès aux soins de santé buccodentaire pour les populations vulnérables.

Exemple: Analyser les rapports sur le site Web de Santé Canada pour identifier les problèmes auxquels font face différents groupes de notre société. Fournir aux clients les cartes et les numéros de téléphone des cliniques dentaires à faibles coûts.

H4. se servir des systèmes d'information et des rapports pour la collecte, la recherche et l'utilisation des données dans un processus décisionnel.

Exemple: Utiliser les données sur les enfants qui ont eu des traitements dentaires sous anesthésie générale afin de promouvoir les mesures préventives pour réduire les cas de carie de la petite enfance.

H5. collaborer avec des partenaires communautaires et interprofessionnels ainsi qu'avec d'autres partenaires pour atteindre des objectifs de promotion de la santé individuelle et collective.

Exemple: Travailler avec le personnel d'une soupe populaire afin d'intégrer un programme d'hygiène buccale personnelle pour les clients. Travailler avec les parents et le personnel de centres de la petite enfance pour intégrer un brossage de dents sécuritaire après les repas dans les centres de la petite enfance.

H6. sélectionner et mettre en œuvre des stratégies et des interventions de promotion de la santé à l'intention des individus et des communautés.

Exemple: Encourager les clients ayant une réduction du flux salivaire à utiliser des produits substituts. Encourager les personnes âgées à discuter de stratégies d'abandon du tabac avec les adolescents de leur communauté. Encourager l'intégration d'aliments sains dans les cafétérias d'écoles.

H7. appliquer les principes de protection de la santé par la prévention et le contrôle des maladies et des blessures.

Exemple: Encourager les parents d'enfants qui font du sport à leur acheter des protecteurs buccaux. Promouvoir l'adoption de stratégies de brossage de dents sécuritaire dans les écoles et les centres de la petite enfance.

H8. favoriser une approche holistique et de bien-être dans la promotion de la santé buccodentaire et de la santé en général.

Exemple: Aider les personnes âgées à avoir accès à des programmes communautaires qui offrent des occasions d'interaction sociale. Travailler avec l'infirmière, la nutritionniste, le travailleur social et les parents pour promouvoir l'estime de soi.

H9. renforcer les habiletés des personnes à améliorer leur santé à l'aide de stratégies qui misent sur le développement communautaire et le renforcement des capacités.

Exemple: Aider les adolescents à comprendre l'importance de porter des protecteurs buccaux lors d'activités sportives. Donner aux clients les numéros de téléphone des organismes de réglementation afin qu'ils puissent poser des questions et discuter de leurs préoccupations concernant leurs soins.

H10. contribuer à la mise en place de mesures visant à faciliter l'accès aux soins.

Exemple: Donner aux clients une liste des services dentaires d'urgence.

H11. participer à la conception et à la diffusion de messages de marketing social.

Exemple: Aider à l'élaboration de slogans sur la santé buccodentaire pour la Semaine nationale de l'hygiène dentaire.

H12. promouvoir les politiques de santé publique avec et pour les personnes et les collectivités.

Exemple: Promouvoir les environnements sans fumée dans les milieux de pratique et dans les groupes communautaires. Promouvoir la présence de distributrices offrant des goûters-santé en milieux scolaires.

H13. collaborer avec d'autres dans le but de fournir, maintenir et promouvoir des programmes de soins de santé buccodentaire.

Exemple: Travailler avec les infirmiers et infirmières en santé publique pour faire la promotion d'une clinique sur les protecteurs buccaux au centre communautaire local. Participer aux programmes de scellement des fosses et sillons dans la communauté.

H14. utiliser des critères mesurables dans l'évaluation des résultats et demander aux parties intéressées de donner leur opinion au sujet des résultats.

Exemple: Recueillir les indices de caod des enfants dont les mères ont participé à des programmes de santé buccodentaire prénatals et postnatals. Documenter les soins prodigués aux résidents d'un établissement de soins de longue durée en incluant les services fournis et les points de vue des résidents sur ces services.

H15. communiquer les résultats aux parties intéressées et au public.

Exemple: Rédiger un rapport lié aux services de santé buccodentaire offerts dans un établissement de soins pour bénéficiaires internes. Faire part aux jeunes de votre cabinet dentaire des résultats d'études liées à l'utilisation de protecteurs buccaux et au nombre de commotions subies par des joueurs.

Partie B Normes nationales de l'hygiène dentaire

Préambule

Tandis que les compétences (**Partie A**) réaffirment l'engagement de la profession «à appuyer le Processus des soins d'hygiène dentaire en définissant clairement les habiletés inhérentes au diagnostique, à la planification, à la mise en œuvre et à l'évaluation des services d'hygiène dentaire », les normes (**Partie B**) précisent la façon dont les hygiénistes dentaires doivent pratiquer en conformité aux règles de l'organisme de réglementation.

Les hygiénistes dentaires travaillent avec les clients, les familles et les groupes dans un cadre de résolution de problèmes, en basant toutes leurs décisions, jugements et interventions sur la théorie, la recherche et les normes d'hygiène dentaire actuelles. La façon dont une hygiéniste dentaire démontre une norme sera influencée par le rôle, l'environnement et la situation spécifique. Les compétences identifiées dans les habiletés essentielles d'une communicatrice/collaboratrice, d'une chercheuse sérieuse, d'une défenseure/promotrice de droits et d'une coordonnatrice professionnelles sont intégrées aux normes de professionnalisme. Les compétences identifiées dans les services d'hygiène dentaire sont également comprises dans les normes des services et des programmes d'hygiène dentaire, et représentent les domaines de spécialisation reliés à la thérapie préventive et thérapeutique, à l'éducation en santé buccodentaire et à la promotion de la santé.

Lorsque préférable, les normes sont classées en ordre séquentiel afin d'organiser le processus, et non pour dénoter une hiérarchie par importance. Certaines sont en *caractères italiques* ; cela dénote qu'elles sont désirées mais non essentielles pour rencontrer les exigences d'agrément et de pratique du mandat des organismes de réglementation. Où possible, les indicateurs de performance ont été suggérés pour illustrer la façon que pourrait être démontrée une norme dans le cadre de la pratique d'hygiène dentaire. *Ces indicateurs ne sont qu'une représentation et ne constituent pas la seule façon de démontrer ces compétences dans un certain domaine.*

Principes de guide:

Les explications suivantes visent à énoncer les concepts indispensables servant à profiler la pratique d'hygiène dentaire.

“Les soins d'hygiène dentaire promouvoient la santé et préviennent les maladies buccales tout au long de la vie par le biais de services éducatifs, préventifs et thérapeutiques. À cet effet, l'hygiéniste dentaire se préoccupe du bien-être de la personne; en appliquant ses connaissances spécifiques sur les émotions, les valeurs, la famille, la culture et l'environnement du client ainsi que ses connaissances générales sur les systèmes du corps” (Darby & Walsh, 2010, p.13).

Les soins d'hygiène dentaire sont fondés sur un continuum de soins qui incluent le traitement et la prévention des maladies et la promotion de la santé. Les clients peuvent recourir à des soins d'hygiène dentaire à n'importe quelle étape de ce continuum et il en tient à l'hygiéniste dentaire d'adresser les besoins immédiats du client et de l'aider à poursuivre le continuum vers la promotion de la santé. (Darby & Walsh 2010).

Sécurité :

inclut toutes les étapes ou les actions que prend une hygiéniste dentaire pour prévenir tout préjudice, et dans le cas de souffrance de la réduire ou de la minimiser. Ce qui inclut des procédés de contrôle d'infection, des stratégies de gestion de risques et l'assurance d'offrir des services d'hygiène dentaire compétents. La sécurité va au-delà de la relation directe avec le client, elle doit inclure son bien-être et la constatation par l'hygiéniste dentaire des habiletés restreintes du client. Favoriser une culture de sécurité englobe la promotion de la santé et de la sécurité au travail, à domicile et dans les communautés. La sécurité est rehaussée lorsque les professionnels collaborent et communiquent efficacement. Pour les chercheuses, les éducatrices et les gestionnaires en hygiène dentaire, l'obligation d'assurer la sécurité inclut également celle des étudiants, des employés et des participants de la recherche. Toutefois, la sécurité ne traite pas seulement des aspects physiques associés au contrôle des infections ou aux compétences techniques, elle touche l'attitude fondée sur les habiletés de pensée critique de la praticienne de considérer en premier lieu le bien-être du client. Si l'hygiéniste dentaire ne pratique pas avec l'attitude ancrée de collaboration ou en vue de promouvoir l'accès aux soins pour son client, ce dernier peut être à risque de retourner dans un état dangereux.

Qualité des soins :

est plus que de simplement assurer la sécurité. Elle vise les meilleurs résultats possibles pour un individu participant à des programmes ou recevant des soins d'hygiène dentaire. La qualité des soins est atteinte lorsque les hygiénistes dentaires fournissent, indépendamment ou en collaboration avec d'autres professionnels, des services qui sont fondés sur des données probantes et qui respectent l'autonomie et les besoins particuliers d'un individu ou d'un groupe.

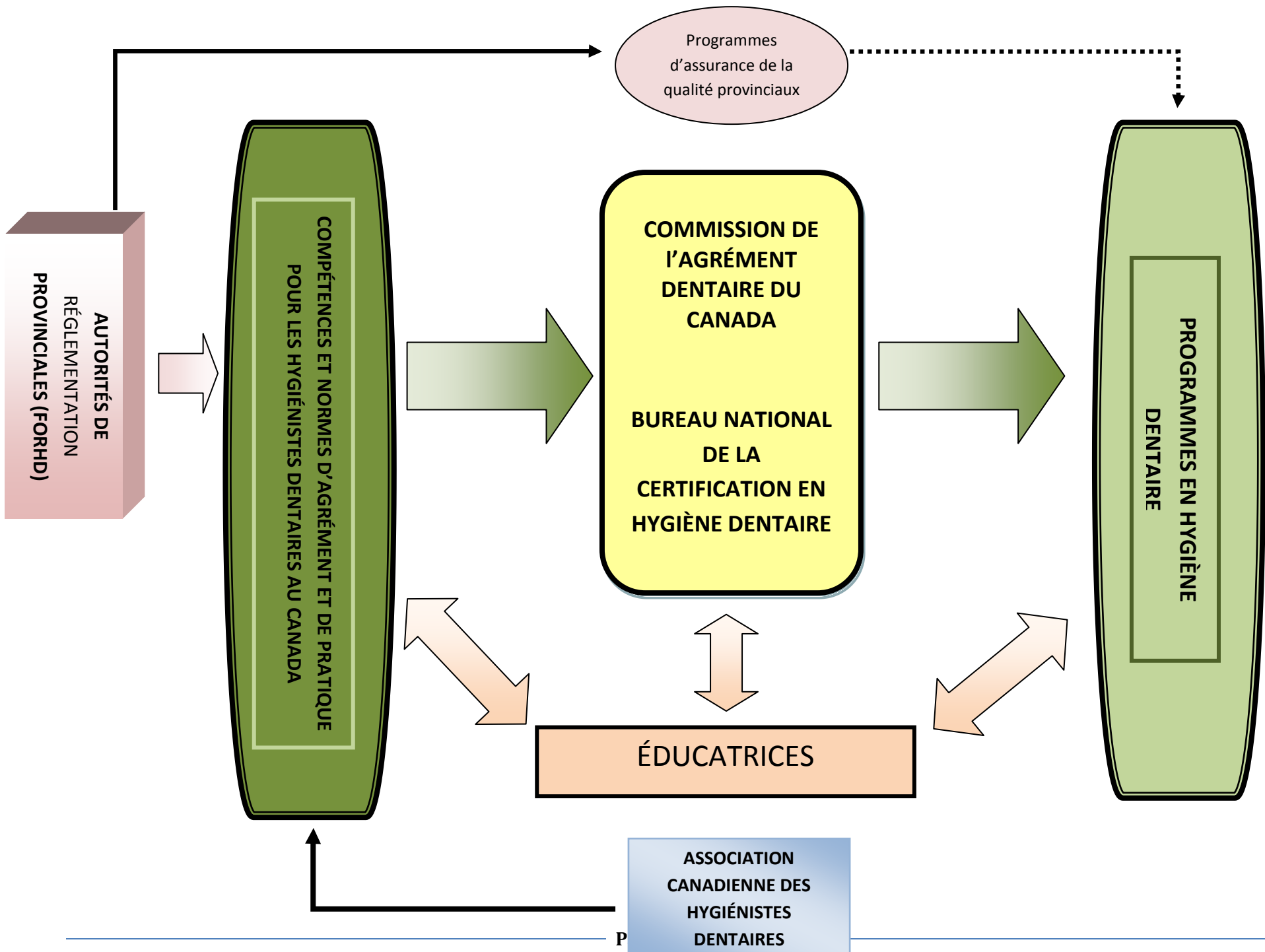
Autonomie professionnelle:

est l'habileté d'une hygiéniste dentaire de pratiquer conformément aux règlements, aux normes de pratique et aux principes éthiques de la profession et de reconnaître la relation primaire entre l'hygiéniste dentaire et le client et d'accepter la responsabilité vis-à-vis les autorités de réglementation.

Processus d'hygiène dentaire :

“Le processus d'hygiène dentaire est la base de la pratique d'hygiène dentaire professionnelle et la structure pour prodiguer des soins d'hygiène dentaire de qualité à tous les types de clients dans toutes sortes d'environnement. Le processus d'hygiène dentaire exige des prises de décision et présume que les hygiénistes dentaires sont responsables d'identifier et de résoudre les problèmes des clients dans le cadre de leur pratique d'hygiène dentaire. (Darby & Walsh, 2003, p. 2). Le processus d'hygiène dentaire comporte l'évaluation initiale/diagnostique, la planification, la mise en oeuvre et l'évaluation. Ce processus s'applique dans tous les environnements, toutefois il faut noter que le Processus des soins d'hygiène dentaire fait spécifiquement référence aux soins directs aux clients et inclut le processus de pensée critique pour déterminer les interventions nécessaires pour accomplir les résultats visés.”

N.B. Le diagramme en page 34 représente les niveaux d'autorité reliés aux Normes de pratique.



PROFESSIONALISME

Le professionnalisme en hygiène dentaire comprend les habiletés requises pour toutes les hygiénistes dentaires. Les hygiénistes dentaires faisant preuve de professionnalisme maintiendront la confiance du public et encourageront le respect de la profession. Ce domaine reflète les normes reliées à l'engagement, à la responsabilité, à l'application des connaissances, à la compétence perpétuelle et aux relations professionnelles qui définissent la pratique et la profession de l'hygiène dentaire.

ENGAGEMENT

Chaque hygiéniste dentaire a l'engagement de promouvoir la prestation et l'accès aux services d'hygiène dentaire de qualité.

Les compétences reliées à l'*engagement* incluent l'habileté :

- D'appliquer des approches de prises de décisions fondées sur des données probantes dans l'analyse de l'information et des pratiques courantes.
- D'appliquer les sciences du comportement, de la biologie et de la santé buccodentaire à la prise de décisions en hygiène dentaire.
- De promouvoir des comportements sains pour elle-même et auprès de ses collègues, de ses clients et du public.
- D'agir comme personne-ressource auprès des clients, des professionnels et du public afin qu'ils puissent acquérir des connaissances en santé buccodentaire et accéder aux soins de santé buccodentaire.
- De contribuer aux mesures favorisant les changements et l'accès aux soins; particulièrement pour les populations vulnérables.
- D'être en mesure d'aider à la prévention et à la gestion d'éclotions de maladies et de situations d'urgence.
- De promouvoir les programmes et les politiques de santé buccodentaire.
- *D'encourager la responsabilité sociale pour contribuer à l'intérêt commun.*
- *De soutenir les partenaires communautaires dans leurs efforts pour améliorer la qualité de vie.*
- De respecter les lois juridictionnelles, les règlements, les codes de déontologie, les normes de pratique, les lignes directrices et les politiques reliées à la profession et à l'environnement de la pratique.
- De reconnaître les droits du client et de s'assurer de sa dignité en obtenant un consentement informé, en respectant sa vie privée et en maintenant la confidentialité.
- D'utiliser une approche axée sur le client et toujours agir pour ou défendre le bien-être du client.

Exemples d'indicateurs de rendement

(Les indicateurs ne sont que des suggestions et ne constituent pas la liste complète)

Une hygiéniste dentaire démontre sa compétence en :

- Sachant comment accéder à l'information connexe et crédible ;
- Incorporant la théorie courante dans sa pratique ;
- Fournissant de l'information pour rehausser la sensibilisation aux soins de santé buccodentaire et aux services d'hygiène dentaire ;
- Réduisant les obstacles pour accéder aux soins de santé buccodentaire ;
- Participant à des initiatives pour améliorer l'accès ;
- Examinant les plans d'intervention en cas d'urgence des collectivités et des organismes de réglementation ;
- S'occupant de sa santé personnelle ;
- S'assurant que sa pratique est fondée sur la théorie et des données probantes et qu'elle rencontre toutes les normes et les lignes directrices connexes ;
- Fournissant, contribuant, défendant et en favorisant les meilleurs soins possibles au client ;
- Partageant avec autrui ses connaissances et son expertise en hygiène dentaire ;
- Appuyant la loi visant à améliorer l'accès ;
- Reconnaissant ses lacunes et en prenant les mesures requises pour acquérir ces connaissances.

RESPONSABILITÉ

L'hygiéniste dentaire doit rendre compte au client et au public et est responsable d'assurer que sa pratique et sa conduite rencontrent les exigences prévues par la loi et les normes de la profession.

Les compétences reliées à la *Responsabilité* comprennent l'habileté :

- De pratiquer en tenant compte de ses limites personnelles et des champs légaux de la pratique, y compris les lois et règlements fédéraux, provinciaux et territoriaux.
- D'appliquer les codes de déontologie dans toutes les situations et d'agir avec intégrité.
- De signaler les services contraires à l'éthique, non sécuritaires et incompetents aux organismes de réglementation appropriés.
- De respecter la confidentialité et faciliter le consentement éclairé conformément aux lois et aux codes de déontologie pertinents.
- De maintenir la documentation et les dossiers en conformité avec les normes de la pratique professionnelle et les lois en vigueur.

Exemples d'indicateur de rendement

(Les indicateurs ne sont que des suggestions et ne constituent pas la liste complète)

Une hygiéniste dentaire démontre sa compétence en :

- S'identifiant et en expliquant son rôle à ses clients, aux membres de la famille et aux autres soignants ;
- Demandant de l'aide de façon appropriée et en temps opportun ;
- Se conformant aux exigences de signalisation obligatoires ;
- Assumant la responsabilité de ses erreurs ;
- Signalant le processus de facturation qui n'a pas été fourni à l'organisme de réglementation approprié ;
- Obtenant continuellement le consentement du client tout au long des services cliniques ;
- Fournissant aux clients les coordonnées des organismes de réglementation afin qu'ils puissent poser des questions et parler de leurs préoccupations concernant leurs soins ;
- Prenant les mesures requises afin de résoudre des problèmes éthiques en temps opportun ;
- Évitant des situations qui créent des conflits d'intérêt ;
- Effectuant régulièrement des vérifications de sa pratique ;
- S'assurant que les fichiers informatisés sont protégés par des mesures de sécurité informatique ;
- S'assurant que les copies papier des dossiers des clients soient rangées dans un endroit verrouillé ;
- Inscrivant dans le dossier du client son refus d'obtenir des radiographies recommandées ;
- Inscrivant les renvois recommandés et les séances d'autosoins.

APPLICATION DES CONNAISSANCES

Chaque hygiéniste dentaire utilise des données à jour et connexes pour communiquer les décisions portant sur sa pratique et sur les soins aux clients.

Les compétences reliées à l'*Application des connaissances* incluent l'habileté :

- D'accéder à des ressources crédibles et pertinentes en utilisant divers systèmes d'information.
- D'appliquer des approches de prise de décisions fondées sur des données probantes dans l'analyse de l'information et des pratiques courantes.
- D'analyser les résultats de la littérature documentaire afin de déterminer leur valeur éventuelle dans la pratique de l'hygiène dentaire.
- D'étayer les conclusions tirées de différentes ressources par un raisonnement solide.
- D'intégrer de nouvelles connaissances dans les environnements de pratique appropriés.
- De diffuser les résultats de recherches aux collègues et aux autres professionnels.
- D'appliquer la pensée critique pour le processus de prise de décisions et effectuer des choix visant à assurer les meilleurs résultats possibles pour le client.

Exemples d'indicateur de rendement

(Les indicateurs ne sont que des suggestions et ne constituent par la liste complète)

Une hygiéniste dentaire démontre sa compétence en :

- Reconnaisant les forces et les limites des différentes approches de recherche ainsi que leurs contributions à la base des connaissances de l'hygiène dentaire ;
- Distinguant les types d'information qui sont plus ou moins crédibles ;
- Explorant les sujets complexes selon plusieurs points de vue en tenant compte des opinions préconçues et des suppositions qui s'y rattachent ;
- Comparant et opposant les forces et les limites des études portant sur les services en hygiène dentaire et les politiques publiques en matière de prestation de soins de santé ;
- Effectuant une recherche documentaire sur une question de santé buccodentaire ;
- Accédant à des bases de données qui fournissent des profils de diverses populations ;
- Utilisant les ressources 'Point of Care' sur le Web pour appuyer des décisions cliniques informées et efficaces ;
- Agissant à titre de courtier du savoir pour l'information reliée à l'hygiène dentaire et aux soins de santé buccodentaire ;
- Partageant l'information pertinente pour appuyer les soins collaboratifs et les relations interprofessionnelles ;
- Pratiquant la pensée critique et en faisant preuve de vos connaissance en littératie de santé ;
- Utilisant l'information de façon éthique.

COMPÉTENCE PERPÉTUELLE

Chaque hygiéniste dentaire maintient et améliore continuellement ses compétences de façon à répondre aux changements dans les soins de santé, à l'information scientifique et technologique et aux attentes professionnelles.

Les compétences reliées à assurer une *Compétence perpétuelle* incluent l'habileté :

- D'amorcer des changements positifs fondés sur la littérature et les normes de pratique.
- D'auto-évaluer son rendement professionnel selon les normes de pratique.
- D'élaborer des programmes personnels de maintien de la compétence et de développement professionnel.
- De chercher des occasions de mentorer des collègues et de faire appel à des mentors pour obtenir des conseils.
- De créer des occasions éducatives dans ses milieux de pratique.

Exemples d'indicateur de rendement

(Les indicateurs ne sont que des suggestions et ne constituent pas la liste complète)

Une hygiéniste dentaire démontre sa compétence en :

- Incorporant de nouvelles directives de pratique;
- Investissant temps, effort et autres ressources pour améliorer ses connaissances, ses compétences et son jugement ;
- Participant entièrement aux programmes d'assurance de la qualité ;
- Assumant la responsabilité de son propre apprentissage ;
- Identifiant ses besoins d'apprentissage personnels qui exigent d'autre recherche ;
- Établissant des objectifs mesurables pour son développement professionnel ;
- Offrant à ses collègues des conseils qui favorisent le développement professionnel ;
- Étant un modèle d'apprentissage perpétuel ;
- Incorporant l'auto-réflexion dans l'apprentissage ;
- Créant des occasions d'apprentissage dans ses milieux de pratique ;
- Favorisant la compétence perpétuelle.

RELATIONS PROFESSIONNELLES

Chaque hygiéniste dentaire établit et maintient des relations avec ses collègues, les autres professionnels de la santé, les employeurs et l'organisme de réglementation afin d'assurer le respect mutuel, la confiance et des soins améliorés aux clients.

Les compétences reliées au développement des *Relations professionnelles* incluent l'habileté :

- De faire connaître le champ de pratique des hygiénistes dentaires aux autres professionnels.
- De clarifier son propre rôle dans les soins interprofessionnels.
- D'utiliser effectivement la communication verbale, non verbale, visuelle, écrite et électronique.
- D'encourager les relations d'équipe pour assurer les services aux clients.
- De fonctionner efficacement au sein d'équipes et de divers milieux de la santé buccodentaire et interprofessionnels.
- De promouvoir des mesures qui favorisent le respect des valeurs communes et de l'environnement de travail.
- De diffuser des renseignements de la santé buccodentaire à ses collègues et à d'autres professionnels.
- De collaborer avec les collectivités, les professionnels et les autres partenaires de la santé en vue de fournir, maintenir et promouvoir des programmes de soins de santé buccodentaire.
- *De collaborer avec les collectivités, les professionnels et les autres partenaires de la santé pour atteindre les objectifs de la promotion de la santé visant les personnes et les collectivités.*
- *De démontrer son appartenance à la profession en participant à des activités de services communautaires et en s'affiliant aux organismes professionnels.*

Exemples d'indicateur de rendement

(Les indicateurs ne sont que des suggestions et ne constituent pas la liste complète)

Une hygiéniste dentaire démontre sa compétence en :

- Travaillant avec d'autres professionnels de la santé pour développer des plans de soins quotidiens incluant les besoins de santé buccodentaire pour les individus confinés chez eux ou hospitalisés ;
- Échangeant de l'information avec d'autres professionnels de la santé sur l'impact que la santé buccodentaire a sur l'état général de la santé ;
- Résolvant des conflits dans l'environnement de la pratique ;
- Reconnaisant la contribution de chaque membre de l'équipe ;
- Communiquant ouvertement et efficacement ;
- Discutant des rôles possibles que peuvent assumer les hygiénistes dentaires lors de l'éclosion d'une pandémie ;
- Assistant une collègue dans la recherche de données pour informer la pratique ;
- Répondant adéquatement et en temps opportun aux demandes des organismes de réglementation ;
- Démontrant par exemple des relations concertées ;
- Promouvant un respect mutuel et des relations interpersonnelles saines ;
- Encourageant des prises de décision partagées ;
- Reconnaisant l'habileté de chaque individu de l'équipe.

RELATION HYGIÉNISTE DENTAIRE-CLIENT

Chaque hygiéniste dentaire établit et maintient des relations positives et professionnelles avec les clients, leur conjoint et leur famille axées sur les besoins du client et fondées sur le respect, l'empathie et la confiance.

Les compétences reliées au maintien de la *Relation hygiéniste dentaire-client* incluent l'habileté :

- De diagnostiquer, planifier, mettre en œuvre et évaluer les services aux clients.
- D'utiliser effectivement la communication verbale, non verbale, visuelle, écrite et électronique en travaillant avec les clients, les membres de la famille, les tuteurs et les divers intervenants.
- De faire preuve d'écoute active et d'empathie pour faciliter la prestation des services aux clients.
- De respecter la diversité des autres pour favoriser la prestation de services sûrs qui tiennent compte des différences culturelles.
- De respecter l'autonomie des clients comme partenaires à part entière dans le processus décisionnel.
- De sélectionner des approches de communication basées sur les caractéristiques des clients, leurs besoins, leur niveau linguistique et leur niveau de littératie en santé.
- De tenir compte du point de vue des clients en ce qui a trait à leurs valeurs, leur santé et leur processus décisionnel.
- De traduire pour les clients l'information pertinente en utilisant les principes de la littératie en santé.
- D'encourager les clients à utiliser des ressources communautaires, au besoin.
- De communiquer avec les clients de façon ouverte, honnête, claire et en temps opportun.

Exemples d'indicateur de rendement

(Les indicateurs ne sont que des suggestions et ne constituent pas la liste complète)

Une hygiéniste dentaire démontre sa compétence en :

- Promouvant une philosophie de soins axée sur le client et des relations concertées ;
- Maintenant une distance entre les relations professionnelles et les relations personnelles non-professionnelles ;
- Démontrant du respect, de l'empathie et de l'intérêt pour le client ;
- Respectant les droits des clients de choisir les soins qu'ils reçoivent ;
- Ajustant la façon de communiquer afin d'assurer que le client comprenne l'information qui lui est donnée ;
- Reconnaisant lorsque les clients doivent être orientés à des agences communautaires pour des services ou des renseignements ;
- Utilisant des images visuelles culturellement significatives dans les présentations de matériel éducatif sur la santé ;
- Utilisant des termes faciles à comprendre pour expliquer les affections parodontales aux clients ;
- Accédant à de l'information dans une langue spécifique afin d'aider les clients pour qui l'anglais est une langue seconde ;
- Donnant aux clients suffisamment d'information sur les options de traitement possibles pour qu'ils soient en mesure de prendre des décisions éclairées ;
- Offrant au client de discuter de ses problèmes de santé dans un endroit privé ;
- Fournissant aux clients une liste des services de soins de santé gouvernementaux ;
- Travaillant avec les familles pour discuter des besoins de santé buccodentaire des enfants et des adultes à charge ;
- Travaillant avec la communauté pour promouvoir la santé buccodentaire.

ENVIRONNEMENT DE LA PRATIQUE

L'hygiène dentaire se pratique dans plusieurs milieux. Peu importe le milieu de la pratique, chaque hygiéniste dentaire doit s'assurer qu'elle ait l'autonomie de pratiquer l'hygiène dentaire conformément aux responsabilités professionnelles, légales et éthiques.

SANTÉ ET SÉCURITÉ :

Chaque hygiéniste dentaire est responsable d'assurer que l'environnement de sa pratique rencontre ou dépasse les normes acceptées relativement à la sécurité du client et au contrôle des infections et favorise son bien-être ainsi que celui des clients et de tous les autres membres de l'équipe.

Les compétences reliées à la *Santé et sécurité* au travail incluent l'habileté :

- D'appliquer ses connaissances reliées au contrôle et à la prévention des infections.
- De réagir aux urgences médicales en appliquant les normes de réanimation cardiaque et de premiers soins.
- D'appliquer les principes de réduction du risque pour la sécurité, la santé et le bien-être des clients, des collègues et des praticiennes.
- D'intégrer des principes d'ergonomie pour préserver la santé de la clinicienne.
- D'appliquer les normes et les protocoles d'assurance qualité afin d'assurer un environnement de travail sécuritaire et productif.
- D'assumer la responsabilité de l'entretien des équipements utilisés pour les services, y compris les registres d'entretien.
- De protéger l'environnement en utilisant de façon responsable les produits jetables et en éliminant les déchets correctement, y compris les déchets biologiques nocifs.
- De contribuer au maintien d'un environnement de travail sain pour tous.

Exemples d'indicateur de rendement

(Les indicateurs ne sont que des suggestions et ne constituent pas la liste complète)

Une hygiéniste dentaire démontre sa compétence en :

- S'engageant dans la révision des protocoles d'urgence du bureau ;
- Mettant à jour la re-certification de la RCR en fonction de l'échéancier reconnu pour la population servie ;
- Suivant les lignes directrices des produits concernant leur utilisation et leur mise au rebut ;
- Utilisant des moniteurs biologiques régulièrement pour évaluer l'efficacité des stérilisateurs ;
- Suivant les meilleures lignes directrices pour le contrôle des infections ;
- Maintenant les registres d'entretien de l'équipement selon la réglementation ;
- Suggérant des changements aux protocoles de la pratique qui s'opposent aux normes de pratique et éthiques professionnelles ;
- Évaluant la fiabilité des médicaments de la trousse d'urgence ;
- Encourageant les discussions portant sur les manquements aux protocoles de sécurité ;
- Évaluant la sécurité du domicile du client avant de lui prodiguer des soins ;

- Collaborant avec les autres professionnels pour promouvoir un environnement sécuritaire dans tous les milieux de pratique ;
- Incorporant des valeurs écologiques dans l'environnement de la pratique ;
- Établissant des protocoles de pratique qui reflètent les meilleures méthodes de contrôle des infections ;
- Encourageant le bien-être dans le milieu de travail.

GESTION DE LA PRATIQUE:

Chaque hygiéniste dentaire est responsable d'assurer que l'environnement de sa pratique favorise la prestation adéquate et efficace des services en hygiène dentaire.

Les compétences reliées à la *Gestion* d'une pratique d'hygiène dentaire incluent l'habileté :

- De gérer les services en hygiène dentaire individuellement et en équipe.
- De gérer le temps et les autres ressources pour améliorer la qualité des services prodigués.
- D'utiliser la technologie informatique pour accéder aux ressources électroniques et améliorer la communication.
- De se servir des systèmes et des rapports informatiques pour la collecte, la recherche et l'utilisation des données dans un processus décisionnel.
- D'amorcer des changements positifs fondés sur la documentation et les normes de pratique.
- De respecter les aspects financiers liés à la prestation des services en hygiène dentaire.
- De travailler avec les budgets liés aux différents environnements de pratique en hygiène dentaire.
- De promouvoir des mesures qui favorisent le respect des valeurs communes et de l'environnement de travail.
- *D'adapter la mission, la vision et les priorités de l'organisation dans le contexte de la pratique.*
- *D'utiliser des principes de planification stratégique pour soutenir le changement.*

Exemples d'indicateur de rendement

(Les indicateurs ne sont que des suggestions et ne constituent pas la liste complète)

Une hygiéniste dentaire démontre sa compétence en :

- Développant un processus pour introduire une nouvelle procédure dans la pratique ;
- Établissant des paramètres de rendez-vous pour les clients qui conviennent à leurs différentes affections parodontales ;
- Effectuant régulièrement des vérifications des pratiques de la facturation reliées aux services d'hygiène dentaire ;
- Fixant au besoin d'autres rendez-vous pour les clients pour compléter leur traitement ;
- Collaborant avec ses collègues pour identifier les ressources requises ;
- Refusant de prodiguer des services dans un environnement qui ne favorise pas des soins de qualité ;
- Utilisant l'informatique pour gérer les dossiers des clients et les registres financiers ;
- Analysant les données probantes pour appuyer les différentes méthodes d'approche pour des services d'hygiène dentaire spécifiques.
- Encourageant les membres de l'équipe à s'exprimer sur la gestion de la pratique dans le but d'apporter des améliorations ;
- Incitant chacun à se servir de l'informatique dans un environnement clinique ;
- Assurant que chacun ne soit pas compromis dans sa capacité de rencontrer les normes professionnelles en raison des actions de l'hygiéniste dentaire ;
- Établissant des protocoles pour l'utilisation adéquate de la technologie ;
- Assurant que la pratique suive les principes d'affaires établis et les lois pertinentes.

SERVICES ET PROGRAMMES EN HYGIÈNE DENTAIRE

À titre de professionnels de la santé buccodentaire principaux, les hygiénistes dentaires offrent une grande variété de services axés sur l'amélioration de la santé buccodentaire du client et du public. La prestation de services et de programmes en hygiène dentaire requiert l'habileté de déterminer les besoins du client et du public, de choisir et de mettre en oeuvre les services et programmes les plus adéquats et d'évaluer les résultats obtenus. Le Processus d'hygiène dentaire, un cadre de travail de résolution de problèmes et de pensée critique est la norme professionnelle acceptée pour la prise de décision par les hygiénistes dentaires.

Les services d'hygiène dentaire incluent toutes les interventions effectuées dans le cadre de la pratique d'hygiène dentaire visant à atteindre et maintenir la santé buccodentaire optimale. Dans ce contexte, le Processus de soins en hygiène dentaire est utilisé pour évaluer, diagnostiquer, planifier, mettre en œuvre et évaluer les soins du client. Dans le cadre de ces services, l'hygiéniste dentaire offre des soins thérapeutiques ou préventifs, l'éducation en santé buccodentaire et des interventions en promotion de la santé.

- **Soins thérapeutiques ou préventifs :**

- "Des procédures de soins primaires, d'interception, thérapeutiques, préventifs et continus qui aident une personne à atteindre une santé buccodentaire optimale qui contribue à une bonne santé globale." (Définition et portée par l'ACHD).
- Méthodes utilisées pour arrêter ou contrôler les maladies buccales ; prévenir les maladies buccales ; et promouvoir la santé buccodentaire (Darby & Walsh 2010).

- **Éducation en santé buccodentaire :**

- Application de principes d'enseignement et d'apprentissage pour faciliter le développement d'attitudes, de connaissances, d'habiletés et de comportements spécifiques" (Définition et portée par l'ACHD) en mettant l'accent sur la santé buccodentaire et son lien avec l'état général de la santé.
- Méthodes utilisées dans l'aspect préventif et thérapeutique des soins cliniques d'hygiène dentaire en ce qui a trait à la santé et aux maladies buccodentaires ; pour démontrer les techniques d'autosoins ; pour renforcer l'apprentissage ; pour évaluer la compréhension ; et pour déterminer l'habileté de démontrer un comportement désiré (Darby & Walsh, 2010, p.2).

- **Promotion de la santé :**

- Processus qui permet aux gens d'avoir un plus grand contrôle sur leur santé et d'en améliorer la qualité. Il englobe non seulement les actions orientées vers le renforcement des habiletés et des capacités des personnes, mais également les

actions orientées vers le changement des conditions sociales, environnementales et économiques de façon à réduire leurs effets sur la santé individuelle et collective. (Darby & Walsh, 2010).

ÉVALUATION

Définition: L'évaluation consiste à la collecte et à l'analyse systématique de données pour identifier les besoins, les problèmes de santé buccodentaire, y compris les historiques médicaux et dentaires, les signes vitaux, les examens extra et intra-buccaux, les radiographies, les indices et les évaluations du risque du client. (Darby & Walsh, 2010, p. 15).

Les compétences reliées à l'**Évaluation de l'hygiène dentaire** incluent l'habileté:

Soins thérapeutiques et préventifs

- De recueillir des données exactes et complètes sur l'état de la santé générale, buccodentaire et psychosociale des clients.
- De faire preuve de jugement professionnel et d'utiliser des méthodes conformes aux principes d'éthique médico-légale pour dresser le profil des clients.
- D'identifier les clients pour lesquels le début ou la poursuite de traitements est contre-indiqué en se fondant sur l'interprétation des antécédents médicaux et sur les données cliniques.
- D'identifier les clients à risque d'urgence médicale et d'utiliser des stratégies pour minimiser ces risques.
- D'utiliser les indices de santé buccodentaire appropriés pour l'identification et la surveillance des personnes et des groupes à risque élevé.
- De reconnaître l'influence des déterminants de la santé sur l'état de santé buccodentaire.
- De discuter des résultats d'examen avec d'autres professionnels de la santé lorsque la pertinence des services en hygiène dentaire est en jeu.

Éducation en santé buccodentaire

- D'obtenir du client de l'information au sujet des obstacles perçus et de leur ouverture face à l'apprentissage lors de la planification de leur programme éducatif.
- D'obtenir de l'information sur les connaissances, les croyances, les attitudes et les habiletés des clients en matière de santé buccodentaire dans le cadre du processus éducatif.
- D'évaluer la motivation des clients à apprendre davantage et à maintenir des activités établies en matière de santé.
- D'évaluer les besoins d'information ou d'apprentissage d'habiletés spécifiques des clients pour atteindre, rétablir et maintenir leur santé buccodentaire et leur bien-être en général.
- D'évaluer le style d'apprentissage individuel des clients dans le cadre du processus de planification.

Promotion de la santé

- De se servir des systèmes et des rapports informatiques pour la collecte, la recherche et l'utilisation des données dans un processus décisionnel.
- D'identifier les obstacles à l'accès aux soins de santé buccodentaire pour les populations vulnérables.
- D'identifier les populations à risque élevé de maladies incluant les maladies buccodentaires.
- D'analyser les problèmes de santé qui requièrent un appui.
- *De discerner les enjeux politiques, sociaux et économiques de la santé qui ont des répercussions sur la santé de la population.*

Exemples d'indicateur de rendement

(Les indicateurs ne sont que des suggestions et ne constituent pas la liste complète)

Une hygiéniste dentaire démontre sa compétence en :

- Utilisant de nouvelles techniques de dépistage du cancer buccal fondées sur des données probantes pour évaluer les tissus intra-buccaux ;
- Discutant avec le médecin ou d'autres professionnels de la santé du client concernant ses préoccupations ;
- Questionnant les clients sur leur compréhension de leurs affections buccales et sur les causes de celles-ci ;
- Questionnant les clients sur leurs habitudes d'hygiène buccale personnelle actuelles et sur les difficultés qu'ils rencontrent ;
- Identifiant l'influence des croyances culturelles en matière de santé sur les pratiques de santé buccodentaire d'un client ;
- Réalisant des évaluations de clients, incluant la cueillette de données sur les antécédents médicaux, la prise des signes vitaux, les examens de la tête et du cou et des tissus mous intra-buccaux, les examens parodontal, dentaire et occlusal ainsi que l'analyse des résultats radiologiques et des autres tests diagnostiques, s'il y a lieu ;
- Utilisant la terminologie et les abréviations reconnues lors de la consignation d'informations au dossier des clients conformément aux politiques du cabinet dentaire ;
- Recommandant au client de faire évaluer des conditions autres que celles couvertes par la pratique d'hygiène dentaire ou ses capacités personnelles ;
- Analysant les tendances au sein de la collectivité qui nécessitent des stratégies de promotion de la santé ;
- Recueillant des données démographiques pour avoir une meilleure compréhension des groupes communautaires ;
- Facilitant les communications avec les autres professionnels ;
- Travaillant avec des intermédiaires transculturels ou des traducteurs pour identifier les besoins communautaires ;
- Encourageant la pratique des meilleures méthodes pour les évaluations des clients ;
- Travaillant avec les intervenants de la communauté pour effectuer une analyse des besoins avant de planifier un programme ;
- Examinant l'efficacité des nouvelles technologies pour appuyer les évaluations.

DIAGNOSTIC

Définition: Un diagnostic d'hygiène dentaire se détermine en utilisant des aptitudes de pensée critique pour arriver à des conclusions sur les besoins du client en hygiène dentaire qui sont basées sur des données d'évaluation disponibles (Darby & Walsh, 2010, p.15).

Les compétences reliées au ***Diagnostic d'hygiène dentaire*** incluent l'habileté :

Soins thérapeutiques et préventifs

- De formuler un diagnostic d'hygiène dentaire en utilisant ses habiletés de résolution de problèmes et de prise de décisions afin de résumer l'information.

Exemples d'indicateur de rendement

(Les indicateurs ne sont que des suggestions et ne constituent pas la liste complète)

Une hygiéniste dentaire démontre sa compétence en :

- Fournissant au client une représentation visuelle de l'affection dont il est question ;
- Questionnant les clients sur leur compréhension de leurs affections buccales et sur les causes de celles-ci ;
- Communiquant les résultats prévus des options de traitement ;
- Répondant aux questions du client pour assurer sa compréhension intégrale de l'affection en cause ;
- Recommandant la participation d'autres professionnels de la santé buccodentaire lorsque des services autres que ceux couverts par l'hygiène dentaire sont requis ;
- Assurant qu'un diagnostic d'hygiène dentaire soit fondé sur une évaluation appropriée ;
- Organisant des renvois à d'autres professionnels de la santé buccodentaire.

PLANIFICATION

Définition: La planification consiste en l'établissement d'objectifs et la sélection de services pouvant aider le client à obtenir une santé buccodentaire optimale. (Darby & Walsh, 2010).

Les compétences reliées à la **Planification des interventions en hygiène dentaire** incluent l'habileté :

Soins thérapeutiques et préventifs

- De déterminer les besoins prioritaires des clients de façon concertée avec eux et, au besoin, avec d'autres décideurs ou d'autres professionnels.
- De développer des plans de soins en hygiène dentaire fondés sur les données cliniques en utilisant une approche axée sur le client et en tenant compte des meilleures ressources disponibles.
- De concevoir et mettre en œuvre des services adaptés aux besoins particuliers des individus, des familles, des organisations et des communautés en se basant sur les meilleures pratiques.
- De réviser les plans de soins en hygiène dentaire en concertation avec les clients et, au besoin, en collaboration avec d'autres décideurs ou d'autres professionnels.

Éducation en santé buccodentaire

- De négocier avec les clients des plans d'apprentissage individuels ou des programmes mutuellement acceptables.
- De développer des plans éducatifs sur les principes du changement et sur les étapes du changement de comportement.
- De créer un environnement propice à l'apprentissage.
- De sélectionner des interventions éducatives et élaborer du matériel éducatif pour combler les besoins d'apprentissage des clients.

Promotion de la santé

- De sélectionner et mettre en œuvre des stratégies et des interventions de promotion de la santé à l'intention des individus et des communautés.
- De reconnaître le rôle des gouvernements et des partenaires communautaires dans la promotion de la santé buccodentaire.

Exemples d'indicateur de rendement

(Les indicateurs ne sont que des suggestions et ne constituent pas la liste complète)

Une hygiéniste dentaire démontre sa compétence en :

- Recommandant des interventions en hygiène dentaire qui correspondent aux valeurs et aux croyances des clients en matière de leur santé buccodentaire ;
- Utilisant les meilleures données probantes disponibles lors de l'élaboration des plans de traitement personnalisés ;
- Aidant les clients à élaborer des objectifs réalistes et mesurables liés au nettoyage inter proximal ;
- Revoyant le plan de soins quotidiens avec les membres de la famille et d'autres aides-soignants ;
- Communiquant avec le médecin pour déterminer s'il est nécessaire qu'un client reçoive une prémédication antibiotique pour des services d'hygiène dentaire ;
- Assurant que l'équipement et le matériel appropriés soient disponibles pour mettre en œuvre le plan proposé ;
- Présentant plus d'une option de traitement, si approprié ;
- Assurant que le client comprenne l'engagement personnel requis pour atteindre les meilleurs résultats d'un traitement ;
- Fournissant au client l'information sur la séquence des soins et des coûts reliés ;
- Facilitant le consentement éclairé avant de prodiguer les soins ;
- Planifiant des événements communautaires pour promouvoir la santé ;
- Développant des ressources pour appuyer les programmes d'abandon du tabac ;
- Planifiant des stratégies de promotion de la santé pour traiter des tendances de santé buccodentaire pour des groupes ou une communauté ;
- Établissant des dates de tombée pour les projets et en identifiant les ressources humaines et autres requises pour appuyer les initiatives communautaires.

MISE EN OEUVRE

Définition: La mise en œuvre d'interventions en hygiène dentaire consiste à procéder au plan de soins d'hygiène dentaire conçu pour répondre aux besoins identifiés du client (Darby & Walsh, 2010, p.2).

Les compétences reliées à la **Mise en œuvre des services en hygiène dentaire** incluent l'habileté de :

Soins thérapeutiques et préventifs

- De prodiguer des soins cliniques préventifs, thérapeutiques et de maintien qui contribuent à la santé buccodentaire et à la santé générale des clients.

Éducation en santé buccodentaire

- D'incorporer les théories éducatives, les cadres théoriques et les principes psycho-sociaux pour soutenir le processus éducatif.
- D'inclure les clients, la famille et les personnes soignantes, comme il convient, dans le processus d'éducation.
- De donner des conseils en matière de santé et d'aider les clients à développer des habiletés en santé buccodentaire en les guidant pendant le processus d'apprentissage.

Promotion de la santé

- De favoriser une approche holistique et de bien-être dans la promotion de la santé buccodentaire et de la santé générale.
- D'appliquer les théories appropriées pour amorcer un changement au niveau individuel et communautaire.
- D'appliquer les principes de protection de la santé par la prévention et le contrôle des maladies et des blessures.
- De promouvoir des politiques de santé publique avec et pour les personnes et les collectivités.
- D'appliquer son savoir de risques courants pour la santé pour influencer les politiques publiques et informer les praticiens et le public.
- *De renforcer les capacités des individus d'améliorer leur santé en appliquant des stratégies axées sur le développement de leurs capacités et de la communauté.*
- *De participer au développement et à la diffusion d'un message de marketing social.*

Exemples d'indicateur de rendement

(Les indicateurs ne sont que des suggestions et ne constituent pas la liste complète)

Une hygiéniste dentaire démontre sa compétence en :

- Allouant du temps au client pour pratiquer une nouvelle compétence avec son aide ;
- Utilisant des stratégies de soulagement de la douleur pendant les traitements d'hygiène dentaire ;
- Fournissant des services fondés sur des données probantes et les lignes directrices de la pratique ;
- Surveillant la réaction du client lorsqu'on lui prodigue des soins ;
- Modifiant l'approche en fonction des besoins changeants ;
- Reconnaisant lorsque le client rétracte son consentement et en reportant les traitements jusqu'à ce que le consentement soit rétabli ;
- Travaillant avec d'autres professionnels de la santé, la famille et d'autres soignants pour établir un programme quotidien de soins buccodentaires ;
- Travaillant avec les partenaires de la collectivité pour rehausser la sensibilité du public à la santé buccodentaire ;
- Prenant immédiatement les mesures pour arrêter une procédure s'il y a un danger possible pour le client ;
- Travaillant avec d'autres professionnels et partenaires communautaires pour offrir des programmes axés sur des besoins buccodentaires spécifiques.

ÉVALUATION

Définition: L'évaluation consiste à mesurer la réussite du client à atteindre les objectifs établis dans son plan de soins (Darby & Walsh, 2010, p. 2).

Les compétences reliées à l'**Évaluation des soins en hygiène dentaire** incluent l'habileté :

Soins thérapeutiques et préventifs

- D'évaluer l'état de santé buccale et générale du client à l'aide de déterminants de la santé et d'évaluations du risque pour effectuer des renvois à d'autres professionnels de la santé.
- D'évaluer l'efficacité de la thérapie clinique pratiquée.
- De faire des recommandations en matière de soins continus, incluant l'orientation des clients vers d'autres professionnels de la santé, s'il y a lieu.

Éducation en santé buccodentaire

- D'évaluer l'efficacité des activités d'apprentissage et d'examiner le processus éducatif, lorsque requis.

Promotion de la santé

- D'utiliser des critères mesurables pour évaluer les résultats et de solliciter l'opinion des intervenants sur les résultats.
- De communiquer les constatations aux intervenants et au public.

Exemples d'indicateur de rendement

(Les indicateurs ne sont que des suggestions et ne constituent pas la liste complète)

Une hygiéniste dentaire démontre sa compétence en :

- Réévaluant les mesures au sondage parodontal et les caractéristiques des tissus quatre à six semaines après le traitement initial ;
- Évaluant l'intégrité des scellements des fosses et sillons lors des rendez-vous subséquents ;
- Mesurant la satisfaction du client concernant les services reçus et les résultats obtenus ;
- Déterminant lorsque le traitement n'a pas été efficace et en offrant un traitement différent ou en orientant le client vers un autre service ;
- Évaluant l'habileté du client à maintenir continuellement sa santé buccodentaire ;
- Établissant des horaires adéquats pour des soins préventifs selon les habiletés et la santé buccale du client ;
- Évaluant l'impact des programmes de santé buccodentaire communautaires.
- Établissant des pratiques cliniques préconisant le besoin d'évaluer les services d'hygiène dentaire ;
- Utilisant l'autoréflexion concernant le rôle d'hygiéniste dentaire dans le processus et en développant des objectifs d'amélioration.

Références

- ¹Commission de l'agrément dentaire du Canada (CADC). *Les exigences d'agrément pour les programmes en hygiène dentaire*. Ottawa, ON, CADC, 2001 [mis à jour le 30 novembre 2006 [cité le 10 avril 2007 April 10]. Disponible en ligne à : http://www.cda-adc.ca/cdacweb/files/dental_hygiene_2006_fr.pdf
- ²Bureau national de la certification en hygiène dentaire (BNCHD). *Plan directeur de l'examen de certification nationale en hygiène dentaire*. Ottawa, ON, NDHCB, 2005 [cité le 10 avril 2007]. Disponible en ligne à : http://www.ndhcb.ca/files/blueprint_fr.pdf
- ³Association canadienne des hygiénistes dentaires (ACHD). *Équipe de travail centrée sur l'éducation en hygiène dentaire et qui relève du conseil de la CADC*. Ottawa, ON, ACHD, 2000.
- ⁴Association canadienne des hygiénistes dentaires (ACHD). *Cadre stratégique pour l'éducation en hygiène dentaire*. Ottawa, ON, ACHD, 2002.
- ⁵Association canadienne des hygiénistes dentaires (ACHD). *L'hygiène dentaire : définition, portée et normes de pratique*. Ottawa, ON, ACHD, 2002 [cité le 15 janvier 2008]. Disponible en ligne à : <http://cdha.ca>
- ⁶Verma S, Paterson M, Medves J. Core competencies for health care professionals: what medicine, nursing, occupational therapy and physiotherapy share. *J Allied Health*, automne 2006, 35(2) : 109-15.
- ⁷Petersen PE, Yamamoto T. Improving the oral health of older people: the approach of the WHO Global Oral Health Programme. *Community Dent Oral Epidemiol* 2005, 33 : 81-92.
- ⁸Organisation mondiale de la santé. *Un avenir plus sûr : la sécurité sanitaire mondiale au XXIe siècle*. Genève, CH, OMS, 2007.
- ⁹Agence de la santé publique du Canada (ASPC). *Compétences essentielles en santé publique au Canada : version 1.0*. Ottawa, PHAC, 2007. Disponible en ligne à www.phac-aspc.gc.ca/core_competencies et www.aspc-phac.gc.ca/competences_essentielles.
- ¹⁰Association canadienne de santé dentaire publique (ACSDP). *Compétences de discipline de la santé dentaire publique au Canada*. Disponible en ligne à : <http://www.caphd-acsdp.org>
- ¹¹Santé Canada. *Formation interprofessionnelle pour une pratique en collaboration centrée sur le patient (FIPCCP). Interprofessional education on patient centered collaborative practice (IECPCP)*. [page d'accueil sur Internet] Ottawa, ON, Santé Canada [cité le 10 avril 2007]. Disponible en ligne à : http://www.hc-sc.gc.ca/hcs-sss/hhr-rhs/strateg/interprof/index_fra.php

¹²Cruess SR, Johnston S, Cruess RL. "Profession": a working definition for medical educators. *Teach Learn Med*, winter 2004, 16(1) : 74-6.

¹³Facione PA. *Critical thinking a statement of expert consensus for purposed of educational assessment and instruction. The Delphi report: research findings and recommendations*. Washington, DC, American Philosophical Association, 1990, p.2.

ANNEXE A

GLOSSAIRE DES TERMES

La plupart des définitions de ce glossaire ont été compilées par le Dr John M. Last en octobre 2006 et révisées et publiées par Peggy Edwards en juillet 2007 comme partie intégrante du développement des Compétences essentielles par l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC). Les citations sont indiquées à la suite des définitions lorsqu'il s'agit de citations tirées du document de l'ASPC.

Adaptation culturelle : Reconnaissance, compréhension et application d'attitudes et de pratiques adaptées, d'une manière appropriée, aux personnes de différents milieux culturels, socioéconomiques et éducatifs, de tout âge, sexe, état de santé, orientation sexuelle et capacité.⁹

Analyse : Examen et évaluation de l'information pertinente dans le but de choisir la meilleure ligne d'action parmi différentes possibilités. Cette démarche exige l'intégration de données venant de diverses sources.⁹

Apprentissage continu : Concept vaste selon lequel une personne exploite tout au long de sa vie une variété de possibilités d'apprentissage offertes à différents moments et différents endroits. L'apprentissage continu, qui peut être structuré ou non, prend des formes variées telles que l'apprentissage à distance et l'apprentissage traditionnel.⁹

Attitude : Croyance ou sentiment relativement stable à l'égard d'un concept, d'une personne ou d'un objet. On peut souvent déduire l'attitude d'une personne d'après ses comportements.

Les attitudes sont liées aux valeurs.⁹

Collaboration : Relation reconnue établie entre différents secteurs ou groupes dans le but de s'attaquer à un problème et assurant une plus grande efficacité ou durabilité dans l'action que si le secteur de la santé publique, par exemple, agissait seul.⁹

Client : Le **client** peut être une personne, une famille, un groupe, une organisation ou une collectivité qui accède aux services professionnels de l'hygiéniste dentaire. Le terme « client » peut également comprendre le protecteur du client, comme les parents d'un jeune enfant.⁵

Déterminants de la santé : Facteurs définissables qui influencent l'état de santé, ou qui y sont associés. La santé publique se rapporte essentiellement aux interventions et aux activités de plaidoyer qui visent l'ensemble des déterminants de la santé modifiables, non seulement ceux liés aux actions sur les individus, tels les comportements en matière de santé et le mode de vie, mais également les facteurs tels que le revenu et le statut social, l'instruction, l'emploi et les conditions de travail, l'accès aux services de santé appropriés et l'environnement physique. Les déterminants de la santé interagissent entre eux et engendrent des conditions de vie qui influent sur la santé. Des renseignements détaillés sont fournis à l'adresse suivante : www.aspc-phac.gc.ca/ph-sp/ddsp/determinants⁹

Développement durable : Utilisation des ressources, des investissements, des technologies et du développement institutionnel de manière à ne pas affecter la santé et le bien-être des générations à venir. Il n'existe pas de manière idéale d'illustrer la relation complexe entre le développement, l'environnement et la santé de manière à mettre en évidence toutes les interactions importantes et les occasions d'interventions en santé publique.⁹

Diversité : Caractéristiques démographiques attribuables aux différences ethniques, linguistiques, culturelles, visibles et sociales parmi des sous-groupes de personnes au sein d'une population.⁹

Données : Ensemble de faits constituant une source d'information. (Consulter la définition 'Information').⁹

Enquête : Étude ou examen systématique, complet et structuré servant à recueillir des faits et de l'information dans le but de comprendre, de définir et de résoudre une question de santé publique.⁹

Renforcement du pouvoir : Processus par lequel une personne accroît son pouvoir sur les décisions et les actions qui influent sur sa santé. Le renforcement du pouvoir, qui peut être un processus social, culturel, psychologique ou politique, permet aux individus et aux groupes sociaux d'exprimer leurs besoins et leurs préoccupations, d'élaborer des stratégies de participation à la prise de décisions et d'intervenir sur les plans politique, social et culturel pour combler leurs besoins (Consulter la définition 'Promotion de la santé').⁹

Équité/équitable : L'équité est synonyme de justice. L'équité en matière de santé sous-entend que les besoins des personnes constituent le critère qui guide la distribution des possibilités favorisant le bien-être. L'équité en matière de santé n'est pas synonyme d'égalité dans l'état de santé. L'inégalité dans l'état de santé des individus et des populations est une conséquence inévitable des différences génétiques et des conditions socioéconomiques diverses,

ou des choix personnels relatifs au mode de vie. L'iniquité, elle, est due aux différences sur le plan des possibilités et se traduit, entre autres, par un accès inégal aux services de santé, à des aliments nutritifs ou à un logement convenable. Dans ces cas, les inégalités dans l'état de santé sont des conséquences de l'iniquité des possibilités offertes dans la vie.⁹

Éthique : Branche de la philosophie fondée sur le discernement du bien et du mal et qui s'intéresse aux conséquences morales des actions humaines. La pensée éthique moderne repose pour une grande part sur les concepts des droits de la personne, de la liberté individuelle et de l'autonomie et sur l'importance de faire du bien plutôt que du tort. Le concept de l'équité, selon lequel tous sont égaux, est primordial. ... L'équilibre entre le besoin d'accéder à de l'information privée pour une cause de santé publique et le droit à la protection de la confidentialité des renseignements personnels peut constituer une source de tension.⁹

Évaluation : Ensemble des mesures visant à déterminer, aussi systématiquement et objectivement que possible, l'efficacité et l'incidence des activités de santé (entre autres), compte tenu des objectifs visés et des ressources utilisées.⁹

Évaluation de la santé de la population : Pour évaluer la santé de la population, il faut bien comprendre le concept de santé des populations ainsi que les facteurs qui sous-tendent la santé et les risques pour la santé. Cette démarche prend souvent la forme de profils de santé des collectivités et de rapports sur l'état de santé qui servent à guider l'établissement des priorités et la planification, la prestation et l'évaluation des programmes. Pour procéder à cette évaluation, on doit prendre en compte divers facteurs qui influent sur la santé, notamment les facteurs physiques, biologiques, comportementaux, sociaux, culturels et économiques. La santé d'une population ou d'une sous-population peut être mesurée au moyen d'indicateurs de l'état de santé tels que l'espérance de vie et les taux d'hospitalisation.⁹

Évaluation formelle : Méthode formelle d'évaluation d'un système ou d'un processus, préférablement quantitatif et parfois nécessairement qualitatif, comportant souvent des aspects qualitatifs et quantitatifs.⁹

Habiletés de communication : Habiletés requises chez les professionnels ...pour échanger efficacement des idées et de l'information avec les personnes et les groupes concernés. Les habiletés de communication comprennent les capacités d'écouter et de s'exprimer oralement et par écrit dans un langage clair (p. ex., la communication orale peut être renforcée par des images).⁹

Information : Faits, idées, concepts et données qui ont été enregistrés, analysés et organisés de manière à en faciliter l'interprétation et, ultérieurement, le passage à l'action.⁹

Justice sociale : Renvoie à l'idée d'une société qui considère ses membres et ses groupes également et dont les bienfaits sont distribués de manière équitable. Dans ce contexte, la justice sociale est fondée sur les droits de la personne et l'équité. Selon la justice sociale, tous les groupes et tous les individus ont les mêmes droits fondamentaux, tels que la protection de leur santé et un revenu minimal.⁹

Leadership : Le leadership peut se définir de nombreuses manières. Ce terme fait référence à la capacité d'une personne d'influencer et de motiver les autres et de les faire contribuer à l'efficacité et au succès de leur collectivité et/ou de leur organisation. Le leadership consiste notamment à amener les personnes à contribuer au développement et à l'atteinte d'une vision et d'objectifs. Les leaders fournissent un mentorat, un encadrement et une reconnaissance; ils favorisent l'habilitation et permettent à d'autres leaders de s'affirmer.⁹

Marketing social : Conception et mise en œuvre de stratégies de communication en santé dans le but d'accroître l'acceptabilité d'une idée (p. ex., comportements souhaitables en matière de santé) ou d'une pratique (p. ex., bonne hygiène alimentaire) au sein d'une population cible.⁹

Médiation : Processus par lequel les intérêts divergents (personnels, sociaux, économiques) des individus, des collectivités et des différents secteurs (public et privé) sont conciliés de façon à favoriser la promotion et la protection de la santé. Les initiatives contribuant à l'apport de changements dans le mode de vie et dans les conditions de vie des individus entraînent inévitablement des conflits entre les différents secteurs et les intérêts d'une population. La résolution de ces conflits d'une manière qui favorise la promotion de la santé peut nécessiter un engagement important de la part des praticiens ..., notamment l'application d'habiletés de plaidoyer pour la santé.⁹

Milieu de travail : Environnement où les personnes travaillent. Il comprend non seulement l'environnement physique et les risques professionnels, mais aussi l'environnement social, culturel et psychologique. Le milieu de travail peut soit favoriser l'harmonie entre les travailleurs ou, au contraire, encourager les tensions, les frictions, la méfiance et l'animosité, qui peuvent nuire au bien-être et aggraver les risques de blessure.⁹

Mission : Raison d'être d'une organisation, d'un organisme ou d'un service, souvent résumée dans un énoncé de mission.⁹

Normes de performance : Critères, souvent fixés à l'avance, notamment par un comité d'experts, servant à évaluer les activités des professionnels de la santé ou de l'organisation pour laquelle ils travaillent.⁹

Partenariats : Collaboration entre des individus, des groupes, des organisations, des gouvernements ou des secteurs en vue d'atteindre un but commun. Le concept de partenariat présuppose qu'il existe un accord implicite ou une entente plus officielle (p. ex., juridiquement contraignante) entre les parties concernant leurs rôles et leurs responsabilités, de même que la nature de l'objectif visé et la façon de l'atteindre.¹

Participation communautaire : Processus par lequel les membres d'une collectivité participent directement aux décisions qui touchent la collectivité. La participation communautaire englobe un large éventail d'activités, allant de la participation passive à la vie communautaire, à la participation active et intense au développement communautaire (y compris aux initiatives et aux stratégies politiques). La Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé souligne l'importance d'une action communautaire concrète et efficace dans l'établissement des priorités en santé, la prise de décisions et la planification et la mise en œuvre de stratégies visant à améliorer la santé de la population (www.w.aspc-phac.gc.ca/phsp/ddsp/pdf/chartre.pdf).⁹

Plaidoyer/Défense des droits : Interventions consistant à parler, à écrire ou à agir pour défendre un enjeu, une cause, une politique ou un groupe de personnes. Dans le domaine de la santé, le plaidoyer est utilisé dans l'intérêt de la population, ce qui n'est pas toujours le cas de groupes d'intérêt faisant du lobbysme. Plaidoyer est une stratégie qui vise souvent l'amélioration des conditions de vie et du bien-être des groupes défavorisés tels que les collectivités des

Premières nations, les personnes vivant dans la pauvreté et celles atteintes de VIH/sida.⁹

Planification de la santé : Ensemble des pratiques et des méthodes visant à accroître l'efficacité des services de santé et à améliorer les résultats de santé. Cette importante fonction [...] englobe la planification à court, à moyen et à long termes. Les principaux éléments à considérer sont l'allocation des ressources, l'établissement des priorités, la répartition des ressources humaines et physiques, la planification en cas d'urgence, la gestion des demandes extrêmes et des urgences imprévues et la préparation de budgets sur une période jugée pertinente.⁹

Politique de santé : Plan ou ligne d'action adopté ou proposé par un gouvernement, par un parti politique, par une organisation ou par une personne; intentions écrites ou non, objectifs, cibles, stratégies, tactiques et plans qui orientent les actions d'un gouvernement ou d'une organisation. Les politiques sont exécutées en trois étapes corrélatives et, idéalement, en constante évolution: élaboration, mise en œuvre et évaluation. L'étape d'élaboration est le processus créatif visant à établir une politique répondant à un besoin ou à une situation donnée. L'étape de mise en œuvre est la prise de mesures dans le but d'établir ou de modifier une politique. Quant à l'étape d'évaluation, elle consiste en la vérification du mode d'application et de l'efficacité de la politique. Les politiques de santé sont souvent mises en œuvre par le biais de lois et d'autres formes de réglementation, qui définissent les règles et les mesures incitatives assurant la prestation de services socio-sanitaires et l'accès à ceux-ci.⁹

Prévention des maladies et des blessures : Ensemble des mesures visant à prévenir les maladies et les blessures, par exemple la réduction des facteurs de risque, mais aussi à freiner la progression et à réduire les effets des maladies et des blessures déjà survenues. Les expressions « prévention des maladies et des blessures » et « promotion de la santé » sont parfois utilisées conjointement.⁹

Programme de santé : Description ou plan d'exécution d'une activité ou d'une série d'activités sur une période donnée, de durée variable. De façon officielle, le programme est un aperçu du fonctionnement d'un système ou d'un service qui précise des éléments tels que les rôles et les responsabilités, les dépenses prévues et les résultats escomptés. Un programme de santé s'étend généralement sur une longue période et comporte de multiples volets, tandis qu'un projet de santé est réalisable à court terme et, généralement, concerne une activité précise.⁹

Promotion de la santé : Processus consistant à permettre aux personnes d'accroître leur pouvoir sur leur santé et d'améliorer leur santé. Ce processus englobe non seulement les mesures visant à renforcer les capacités des personnes, mais aussi les mesures prises pour modifier les conditions sociales, environnementales, politiques et économiques, de manière à réduire leur incidence sur la santé publique et la santé individuelle. La Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé (1986) décrit cinq stratégies clés de promotion de la santé : élaborer des politiques publiques favorisant la santé, créer des environnements favorables, renforcer l'action communautaire, acquérir des aptitudes individuelles et réorienter les services de santé. (Fonction essentielle d'un système de santé publique.)⁹

Protection de la santé : Terme regroupant les principales activités de la santé publique, dans les domaines de l'hygiène alimentaire, de la purification de l'eau, de l'assainissement de l'environnement et de l'innocuité des médicaments, et toute autre activité contribuant à réduire au minimum le risque de problèmes de santé attribuables à des facteurs environnementaux.⁹

Recherche : Ensemble des activités ayant pour but d'établir ou d'enrichir la base des connaissances (p. ex., théories, principes, liens ou information sur laquelle ces connaissances reposent). La recherche peut se faire par observation et déduction ou par expérimentation, dans lequel cas le chercheur modifie ou manipule les conditions afin d'observer et d'étudier les conséquences qui en découlent. ... La recherche qualitative vise à explorer en profondeur un groupe ou une question, et fait appel notamment aux groupes de discussion, aux entrevues et aux profils de vie.⁹

Responsabilité sociale : Une éthique de service qui implique la mise en œuvre d'actions qui contribuent à l'intérêt commun.

Santé publique : Activités organisées de la société visant à promouvoir, à protéger, à améliorer et, le cas échéant, à rétablir la santé de personnes, de groupes ou de la population entière. Elle est le fruit d'un ensemble de connaissances scientifiques, d'habiletés et de valeurs qui se traduisent par des

actions collectives par l'entremise de programmes, de services et l'institution visant la protection et l'amélioration de la santé de la population. Le terme « santé publique » peut décrire un concept, une institution sociale, un ensemble de disciplines scientifiques et professionnelles et de technologies, ou une pratique. La santé publique constitue à la fois une façon de penser, un ensemble de disciplines, une institution de la société et une forme de pratique. Les secteurs de spécialisation en santé publique ne cessent de croître, de même que les habiletés et les connaissances attendues des praticiens de la santé publique.⁹

Sciences de la santé publique : Expression désignant les activités scientifiques qui contribuent aux fondements scientifiques de la pratique, des services et des systèmes de la santé publique. Jusqu'au début du 19e siècle, les activités scientifiques se limitaient aux sciences de la nature et à la biologie, en s'étayant parfois sur une logique empirique. Depuis ce temps, l'assise scientifique des sciences de la santé publique s'est étendue à de nombreux secteurs, dont les statistiques démographiques, l'épidémiologie, les sciences de l'environnement, la biostatistique, la microbiologie, les sciences sociales et comportementales, la génétique, la nutrition, la biologie moléculaire et d'autres encore.⁹

Surveillance : Collecte et analyse systématiques et permanentes d'information en vue de sa transmission rapide aux personnes qui ont besoin de savoir à quels problèmes de santé s'attaquer au sein de leur collectivité. La surveillance est un élément essentiel à la pratique en épidémiologie, où elle contribue à la lutte contre les maladies. L'information utilisée en surveillance provient de nombreuses sources (p. ex., cas déclarés de maladies transmissibles, hospitalisations, rapports de laboratoire, registres du cancer, enquêtes dans la population et rapports d'absence à l'école et au travail et causes déclarées de décès).⁹

Valeurs : Croyances, traditions et coutumes sociales, communes à une société et à ses membres et respectées par ceux-ci. Les valeurs morales sont profondément ancrées chez les personnes, changent peu avec le temps et reposent souvent sur des croyances religieuses.

Elles comprennent les croyances relatives au caractère sacré de la vie, au rôle de la famille au sein de la société et à la protection des nourrissons, des enfants et autres personnes vulnérables. Les valeurs sociales, plus souples, peuvent changer selon l'expérience de chacun; ces valeurs peuvent comprendre la place et le rôle des femmes dans la société ainsi que l'attitude à l'égard de la consommation d'alcool, de tabac et d'autres substances. Les valeurs peuvent avoir un effet positif ou négatif sur les comportements et la santé.⁹

Vision : Si le plan stratégique constitue le plan de travail d'une organisation, la vision est quant à elle la représentation artistique de ce plan. Essentiellement, la vision est un énoncé qui permet de saisir l'objectif ultime des activités d'un groupe.⁹